

AR PREFECTURE

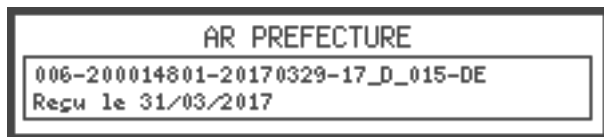
006-200014801-20170329-17\_D\_015-DE  
Regu le 31/03/2017



# PROJET EDUCATIF DU PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR

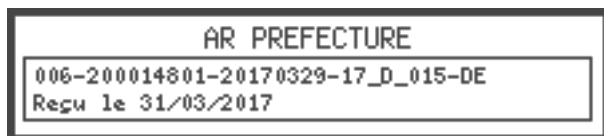
**Une stratégie pour développer des démarches pédagogiques et de sensibilisation à  
l'Environnement et au Territoire dans les Préalpes d'Azur (2017-2024)**





# Sommaire

Avant propos .....	4
<b>PARTIE 1 : LE PNR DES PRÉALPES D’AZUR : UNE MISSION D’ÉDUCATION INTEGRÉE AU PROJET DE TERRITOIRE .....</b>	<b>6</b>
Carte d’identité du PNR des Préalpes d’Azur : une histoire et des réalités vivantes et concrètes pour des actions éducatives spécifiques et ancrées sur le territoire : .....	6
Une Charte de Parc qui s’appuie sur l’éducation comme levier d’appropriation et de valorisation du territoire.....	7
<b>PARTIE 2 : UNE STRATÉGIE ÉDUCATIVE POUR LE TERRITOIRE DES PRÉALPES D’AZUR .....</b>	<b>7</b>
Des valeurs et démarches d’Education à l’Environnement et au territoire partagées au sein des Parcs naturels régionaux de Provence Alpes-Côte d’Azur et déclinées à l’échelle des Préalpes d’Azur.....	8
La nécessité de définir de manière concertée une stratégie dans les Préalpes d’Azur.....	9
Méthodologie et étapes d’élaboration de la stratégie.....	10
Un état des lieux des actions et dispositifs existants sur le territoire – repérage de enjeux et des opportunités de développement (cf. Annexe 1) ...	11
La mise en place d’un comité de pilotage et d’un groupe de travail « Education » : fixer un cap et bâtir un projet éducatif partagé.....	14
Une concertation élargie aux acteurs locaux et personnes ressources en matière d’Education à l’Environnement et Territoire en Préalpes d’Azur pour un projet éducatif ancré localement et partagé : .....	14
12 enjeux éducatifs stratégiques et opérationnels pour l’action éducative du PNR .....	15
<b>PARTIE 3 : ÉDUQUER A L’ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE DANS LES PRÉALPES D’AZUR .....</b>	<b>16</b>
Une définition partagée et spécifique.....	16
Un socle commun pour l’ensemble des actions et démarches éducatives à mener sur le territoire.....	18
4 grand principes d’orientations et d’actions en matière d’Education à l’Environnement et au territoire en Préalpes d’Azur.....	21
Principe 1 : Un programme éducatif pour donner la capacité d’agir à toutes et tous sur les enjeux ciblés du territoire.....	21
Principe 2 : Des actions éducatives de qualité, ancrées sur le territoire, à valoriser, capitaliser et promouvoir .....	22



Principe 3 : Une gouvernance collaborative et des partenariats pour des démarches éducatives coordonnées, complémentaires, et cohérentes sur le territoire.....	23
Principe 4 : Des démarches éducatives exemplaires renforcées sur le territoire du Parc .....	24
Publics et thèmes de l'éducation à l'environnement et au territoire : les priorités pour les Préalpes d'Azur .....	25
De multiples publics prioritaires .....	25
Les thèmes éducatifs prioritaires pour les Préalpes d'Azur.....	26
<b>PARTIE 4 : LES POSITIONNEMENTS ET ACTIONS DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PNR EN MATIERE ÉDUCATIVE .....</b>	<b>27</b>
Un positionnement à géométrie variable .....	27
Des actions et dispositifs prioritaires à développer par le Syndicat Mixte de gestion du PNR des Préalpes d'Azur.....	28
Actions/dispositifs prioritaires par public .....	28
Le dispositif « Ambassadeurs du Parc » : .....	29
Une gouvernance à organiser.....	31
Des modalités et instances de sélection des actions et des intervenants éducatifs pour développer et promouvoir des démarches éducatives spécifiques « Parc ».....	31
<b>PARTIE 5 : MOYENS ET RESSOURCES POUR LA MISSION ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE DU PNR.....</b>	<b>32</b>
La mission « Education au territoire » : une interface transversale .....	32
La création d'un poste de chargé de mission Education au Territoire et action culturelle à partir du 1er janvier 2017 .....	33
La recherche de financements et la mutualisation des moyens pour la mise en œuvre d'un programme d'actions éducatives.....	33
<b>ANNEXE .....</b>	<b>34</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>51</b>



AR PREFECTURE

006-200014801-20170329-17\_D\_015-DE

Regu le 31/03/2017

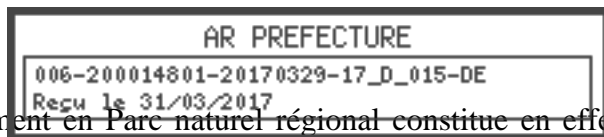
## Avant propos

*« Développer conjointement, au travers d'une démarche démocratique, le « savoir vivre » entre humains et avec l'ensemble de la nature, c'est imaginer une nouvelle façon d'habiter la Terre, c'est progresser vers un surcroît d'humanité ». Stratégie Nationale de Biodiversité 2011-2020*

Les Parcs naturels régionaux sont des lieux d'expérimentation pour l'aménagement et le développement local et durable des territoires. Ils favorisent l'impulsion de nouvelles dynamiques et sont porteurs de projets novateurs et ambitieux. Ils sont tous animés par une aspiration commune, celle qu'au sein d'un parc « Une autre vie s'invente ici ».

« Assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public » est une des cinq missions fondatrices d'un Parc naturel régional définies par le code de l'environnement (article L 333-1).





Le classement en Parc naturel régional constitue en effet, un levier puissant pour renforcer un sentiment d'appartenance au territoire, favoriser un engagement individuel et collectif pour un projet actualisé et vivant de territoire durable.

L'éducation à l'environnement et au territoire est un des axes essentiels pour la réussite du **Parc naturel régional des Préalpes d'Azur** : elle contribue à fédérer les citoyens autour de leur parc et de son projet, elle participe à la dynamique de développement local et durable du territoire.

Les **enfants** sont les premiers vecteurs de l'attention nouvelle qu'il s'agit de porter à la dynamique du territoire, son identité, son histoire, ses valeurs, ses paysages, ses savoir-faire, ses patrimoines naturels et culturels, ses ressources. L'éducation à l'environnement et au territoire vise à leur donner des clés pour en comprendre la valeur et la fragilité, afin de développer la conscience de leur propre responsabilité vis-à-vis de la conservation et de la valorisation de ce capital, en vue d'une transmission aux générations futures.

Pour atteindre les objectifs de préservation des patrimoines naturels et culturels qui font la valeur et l'originalité du territoire du PNR des Préalpes d'Azur, il est également impératif que les **habitants, visiteurs et acteurs locaux – professionnels, associatifs et institutionnels** - soient convaincus de la richesse de ces patrimoines, et qu'ils deviennent les premiers partenaires et acteurs de leur préservation et de leur valorisation.

La **mission d'information, de sensibilisation et d'éducation du Syndicat mixte du PNR des Préalpes d'Azur** est donc essentielle à la réussite du projet de préservation et valorisation des patrimoines des Préalpes d'Azur.

L'enjeu, pour le Syndicat Mixte du PNR des Préalpes d'Azur, est de **coordonner la transmission des savoirs, d'impulser, soutenir et accompagner des dynamiques de sensibilisation relatives au territoire ainsi que des initiatives pédagogiques** en privilégiant la **rencontre, l'échange, l'écoute et les partenariats** entre les différentes catégories d'acteurs.

La mission d'éducation à l'environnement et au territoire doit offrir une **approche transversale et favoriser une gouvernance** permettant à la fois de valoriser le territoire et ses richesses, d'en améliorer la connaissance et ainsi, contribuer à la préservation de ses ressources.

Afin de mettre en œuvre un programme d'actions éducatives répondant aux enjeux spécifiques du territoire des Préalpes d'Azur, complémentaire et cohérent avec les actions éducatives déjà existantes localement, le PNR des Préalpes d'Azur s'est donc engagé en 2015-2016 dans **l'élaboration d'une stratégie d'Education à l'Environnement et au Territoire pour la période 2017-2024** en associant les partenaires institutionnels et socio-professionnels de son territoire. Cette stratégie identifie les enjeux et thèmes éducatifs prioritaires, clarifie le rôle et modalités d'intervention du Syndicat Mixte du PNR en matière d'actions de sensibilisation auprès de tous les publics, favorise une gouvernance partagée et la mutualisation des moyens et des ressources à l'échelle du territoire du PNR des Préalpes d'Azur. Cette stratégie partagée offre également un cadre pour un **programme d'actions éducatives 2017-2020** co-construit et ancré localement.





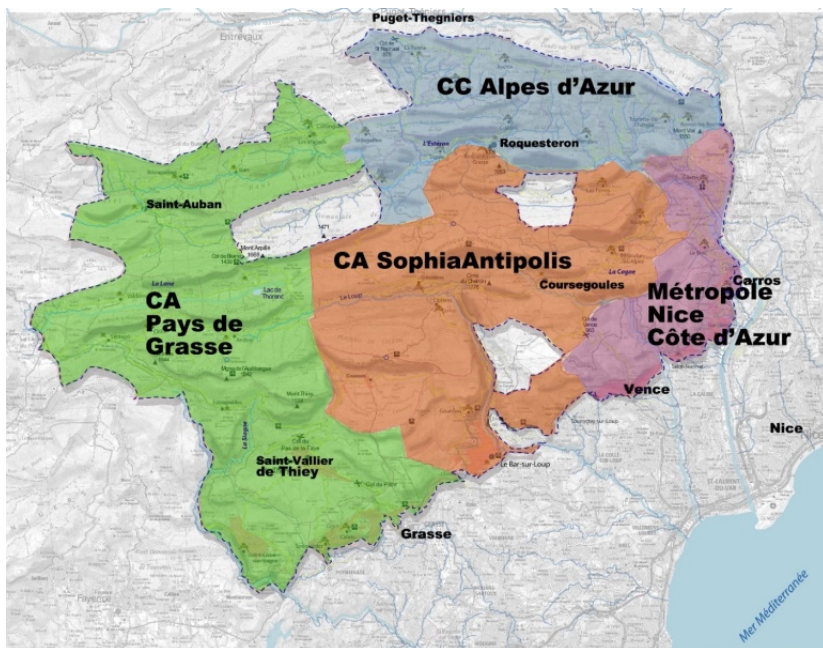
## **PARTIE 1 - LE PNR DES PRÉALPES D'AZUR : UNE MISSION D'ÉDUCATION INTÉGRÉE AU PROJET DE TERRITOIRE**

Créée officiellement par décret n°2012-421 du 28 mars 2012, le Parc Naturel régional des Préalpes d'Azur rassemble 45 communes.

A l'initiative des collectivités locales, ce PNR est né de la volonté de dynamiser les activités économiques du territoire tout en protégeant les paysages, la nature et en mettant en valeur le patrimoine culturel.

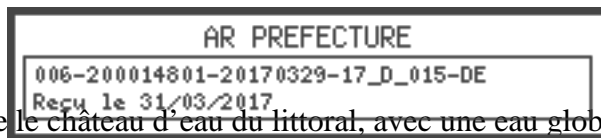
Une concertation importante a été menée pour élaborer la Charte du PNR, document qui guidera l'action du Parc et de ses partenaires jusqu'en 2024.

### **Carte d'identité du PNR des Préalpes d'Azur : une histoire et des réalités vivantes et concrètes pour des actions éducatives spécifiques et ancrées sur le territoire :**



- Il fédère la communauté de communes des Alpes d'Azur, 2 communautés d'agglomération ( Pays de Grasse et Sophia-Antipolis), et la métropole Nice Côte d'Azur
- Il s'étend sur 90 000 ha environ et rassemble 31 000 habitants,
- C'est un territoire de moyenne montagne, situé entre un littoral urbanisé et la haute montagne : avec près de 18 000 moutons, 1 600 chèvres, 370 bovins, 1 300 ruches et 36 % des pâturages du département, c'est l'une des plus grandes zones pastorales des Alpes-Maritimes.
- Historiquement territoire d'agriculture, lié à l'industrie du parfum de Grasse, il bénéficie aujourd'hui de la proximité de la conurbation Nice-Cannes-Grasse-Antibes : 1 200 000 habitants (soit 90 % de la population des Alpes-Maritimes) : visiteurs de proximité et attractivité touristique – liens étroits entre littoral/moyen et haut pays
- Il réunit un patrimoine naturel exceptionnel : un tiers de la flore française (1800 taxons), des espèces floristiques endémiques et patrimoniales, des habitats d'intérêt communautaire dont 1 habitat prioritaire endémique des Préalpes du Sud...
- Il possède des patrimoines culturels riches : patrimoine archéologique, petits patrimoines bâtis, savoirs-faire locaux liés au pastoralisme, l'agriculture...

- Il offre des paysages remarquables (clues, gorges, grands plateaux) et des villages perchés de caractère : les paysages des Préalpes d'Azur sont un livre ouvert qui raconte l'histoire de la relation société-milieu depuis une dizaine de millénaires et qui offre un grand potentiel d'interprétation et de très nombreux points de vue (balcons sur la Côte d'Azur)



- Il constitue le château d'eau du littoral, avec une eau globalement de très bonne qualité,
- Il rassemble des personnes et structures ressource locales nombreuses et diversifiées : expertises savantes mais aussi de vie, de terrain pour allier des approches scientifiques mais aussi plus sensibles, plus « intimes » avec le territoire et ce(ux) qui le compose(nt).
- Symbole de la pédagogie Freinet, pédagogue né à Gars en 1896 qui a enseigné au Bar sur Loup et décédé à Vence à 1966 : apprentissage naturel facilitant l'énergie créatrice, le tâtonnement expérimental et l'organisation planifiée du travail pour développer l'aptitude à la recherche scientifique – valorisation de l'expression libre et organisation coopérative de la classe pour favoriser la socialisation et la solidarité.
- 35 écoles et 1 collège sur le territoire du PNR - Environ 20 000 élèves scolarisés sur ou à proximité immédiate du territoire du PNR

## Une Charte de Parc qui s'appuie sur l'éducation comme levier d'appropriation et de valorisation du territoire

Issue d'une dynamique de territoire forte, la Charte s'appuie sur l'engagement de ses signataires et l'implication de ses partenaires pour sa mise en œuvre.

La mise en place d'un programme d'actions éducatives est inscrite dans la Charte du PNR des Préalpes d'Azur, notamment à travers :

### L'axe 3 : Consolider l'identité du territoire par la valorisation des patrimoines

Orientation stratégique 10 : Coordonner la diffusion des savoirs et promouvoir les savoir-être dans une relation nouvelle entre Préalpes d'Azur et littoral urbain.

- Article 25 : Faire découvrir les Préalpes d'Azur au jeune public par l'éducation au territoire et au développement durable à l'échelon local
- Article 26 : Sensibiliser les habitants et usagers du territoire à la fragilité des patrimoines de Préalpes d'Azur

### Mais également l'axe 4 : Positionner l'homme comme acteur du projet de territoire

Orientation stratégique 12 : Construire un PNR exemplaire au niveau environnemental, démocratique, fédérateur des énergies pour l'intérêt général

- Article 29 : développer les responsabilité sociale et environnementale du syndicat mixte de gestion du Parc

## PARTIE 2 : UNE STRATÉGIE ÉDUCATIVE POUR LE TERRITOIRE DES PRÉALPES D'AZUR





## Des valeurs et démarches d'Education à l'Environnement et au territoire partagées au sein des Parcs naturels régionaux de Provence Alpes-Côte d'Azur et déclinées à l'échelle des Préalpes d'Azur

Mission fondatrice des Parcs naturels régionaux, l'Education à l'Environnement et au Territoire se déploient dans l'ensemble des parcs de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur à travers des programmes pédagogiques et actions de sensibilisation auprès de différents publics.

Dans le cadre d'un groupe de travail en éducation qui fédère les parcs naturels régionaux de Provence Alpes Côte d'Azur, une Charte pour l'Education à l'Environnement et au territoire a été co-construite en 2013/2014, pour :

- affirmer les valeurs communes aux Parcs naturels et régionaux et à la Région qui guident les actions de sensibilisation, d'information et d'éducation,
- préciser les démarches pédagogiques répondant aux ambitions des parcs et auxquelles les partenaires locaux et régionaux peuvent se référer
- développer, en collaboration avec la Région, une dynamique d'échanges et de mutualisation à l'échelle des parcs pour une éducation à l'environnement et au territoire transférable à d'autres territoires

Par la délibération 14-DB-035 du 20 novembre 2014, le PNR des Préalpes d'Azur a approuvé la « Charte pour l'éducation à l'environnement et au Territoire dans les Parcs Naturels Régionaux de Provence-Alpes Côte d'Azur » et s'appuie, entre autre, sur ses valeurs et démarches pour sa stratégie et son plan d'actions éducatifs.





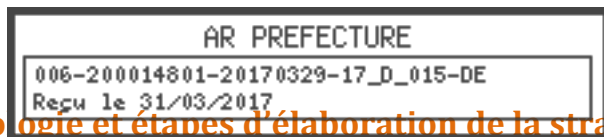
## La nécessité de définir de manière concertée une stratégie dans les Préalpes d'Azur

La Charte du PNR des Préalpes d'Azur fédère de nombreux partenaires institutionnels et socio-professionnels, mobilise la société civile, notamment à travers son Conseil de Développement, et la communauté scientifique à travers son Conseil scientifique. Sur le territoire du PNR des Préalpes d'Azur, de multiples acteurs interviennent en matière éducative, proposant des actions et dispositifs pédagogiques et de sensibilisation variés, à destination de différents publics. En particulier, les 4 intercommunalités (CCAA, CASA, CAPG, NCA) et les 3 Parcs Naturels Départementaux (Plan des Noves, L'Estéron, Roqueignon) sont engagés dans des actions d'Education à l'Environnement et au Développement Durable.

Afin d'éviter une démultiplication des initiatives tout en apportant une offre éducative adaptée, il est apparu nécessaire de bâtir une stratégie pour :

- identifier les axes et thèmes éducatifs prioritaires pour le PNR des Préalpes d'Azur en s'appuyant sur les spécificités du territoire,
- préciser les approches éducatives à privilégier sur le territoire des Préalpes d'Azur
- clarifier le positionnement du Syndicat Mixte du PNR des Préalpes d'Azur en matière éducative
- organiser une gouvernance locale avec les partenaires institutionnels afin de favoriser la coordination et l'optimisation des moyens pour une cohérence et une complémentarité des démarches éducatives sur le territoire
- fédérer la société civile et les acteurs socio-professionnels pour structurer des projets pertinents et innovants à mener de façon cohérente et efficace localement

Ainsi, une démarche de mobilisation et de concertation locale a été menée en 2015-2016 afin de bâtir la stratégie d'Education à l'Environnement et au territoire des Préalpes d'Azur et de définir un plan d'actions de manière concertée et partagée avec l'ensemble des partenaires locaux.



## Méthodologie et étapes d'élaboration de la stratégie

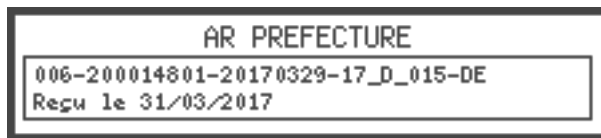
Dans le but de produire un document cadre transversal partagé, une démarche participative de co-construction avec l'ensemble des acteurs de l'éducation à l'environnement et au territoire locaux, les élus et les agents territoriaux, a été menée. La démarche s'est attachée à être cohérente avec les dynamiques nationales, régionales et locales.

### Calendrier 2015/2016

Volet 1 : Etat des lieux du paysage de l'EET / Volet 2 : Mise en place d'un groupe de travail EET / Volet 3 : Co-construction élargie aux acteurs du territoire / Volet 4 : Validation de la stratégie et du plan d'actions

ANNEE 2015											
janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Volet 1 : état des lieux - diagnostic									28/10 Commission Communication Education Culture	Volet 4 : 5/11 Bureau du PNR : validation du diagnostic, définition, principes et orientations en EET pour le PNR	
27/01 Comité de pilotage					Volet 2 : 25/06 Groupe de travail N°1					Volet 2 : 28/10 Groupe de travail N°2	

ANNEE 2016												
janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	Déc 2016 /Janvier 2017	
Volet 3 : concertation avec les acteurs socio-professionnels												
21/01 Comité de pilotage					Volet 2 : 22/06 Groupe de travail N° 3					Volet 2 : 21/11 : Groupe de travail N° 4		Volet 4 : 02/12 Bureau du PNR et janvier 2017 validation finale de la stratégie et du programme d'actions 2017
					30/06 Commission Communication Education Culture		Rédaction de la stratégie et conception d'un programme d'actions			Avis des partenaires institutionnels et financiers		



## **Un partenariat technique avec la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse pour l'élaboration de la stratégie éducative et d'un programme d'actions :**

L'article 30 de la Charte du PNR des Préalpes d'Azur « Mobiliser le levier de la coopération interterritoriale et des partenariats, s'engager résolument sur une gouvernance élargie » vise à optimiser les actions avec les collectivités du territoire. La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG) qui partage avec le PNR des Préalpes d'Azur 17 communes du moyen et haut pays grasseois, est engagée depuis 2009 dans une politique active en matière d'Education au développement Durable. Elle a élaboré de manière participative en 2013 son Plan d'éducation à l'écocitoyenneté pour un territoire durable en associant le PNR des Préalpes d'Azur à cette démarche. Afin de structurer la politique éducative du PNR des Préalpes d'Azur dans le respect et en cohérence avec les stratégies et démarches éducatives locales déjà existantes, une mutualisation des moyens a été formalisée entre la CAPG et le PNR (délibération n°14-DB- 36 le 20 novembre 2014), avec le soutien de la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Ce partenariat s'est concrétisé avec un poste partagé (équivalent d'un mi temps) pour 2015-2016.

## **Un état des lieux des actions et dispositifs existants sur le territoire – repérage de enjeux et des opportunités de développement (cf. Annexe 1)**

Après une étape de collecte d'informations et de documents ressources, des **rencontres et entretiens semi-directifs** ont été menés :

- **Avec les partenaires institutionnels** (intercommunalités, Département des Alpes-Maritimes, Région Provence Alpes Côte d'Azur), services de l'Etat (DDCS, DRJSCS), Education nationale, Conseil de Développement du PNR, Conseil Scientifique du PNR

Ce travail a permis :

- Le recueil de leurs représentations et conceptions de l'EET
- L'identification de leurs actions (quels thèmes, quels publics, quels outils/supports, quels moyens) en matière d'EET,
- De repérer les liens déjà existants avec le PNR en matière éducative
- D'identifier les attentes et besoins vis-à-vis de la mission éducative du PNR
- De proposer des préconisations en matière de gouvernance, de partenariats et mutualisations avec le PNR en matière d'EET

- **Avec l'ensemble des chargé(e)s de mission du Syndicat Mixte de PNR des Préalpes d'Azur**

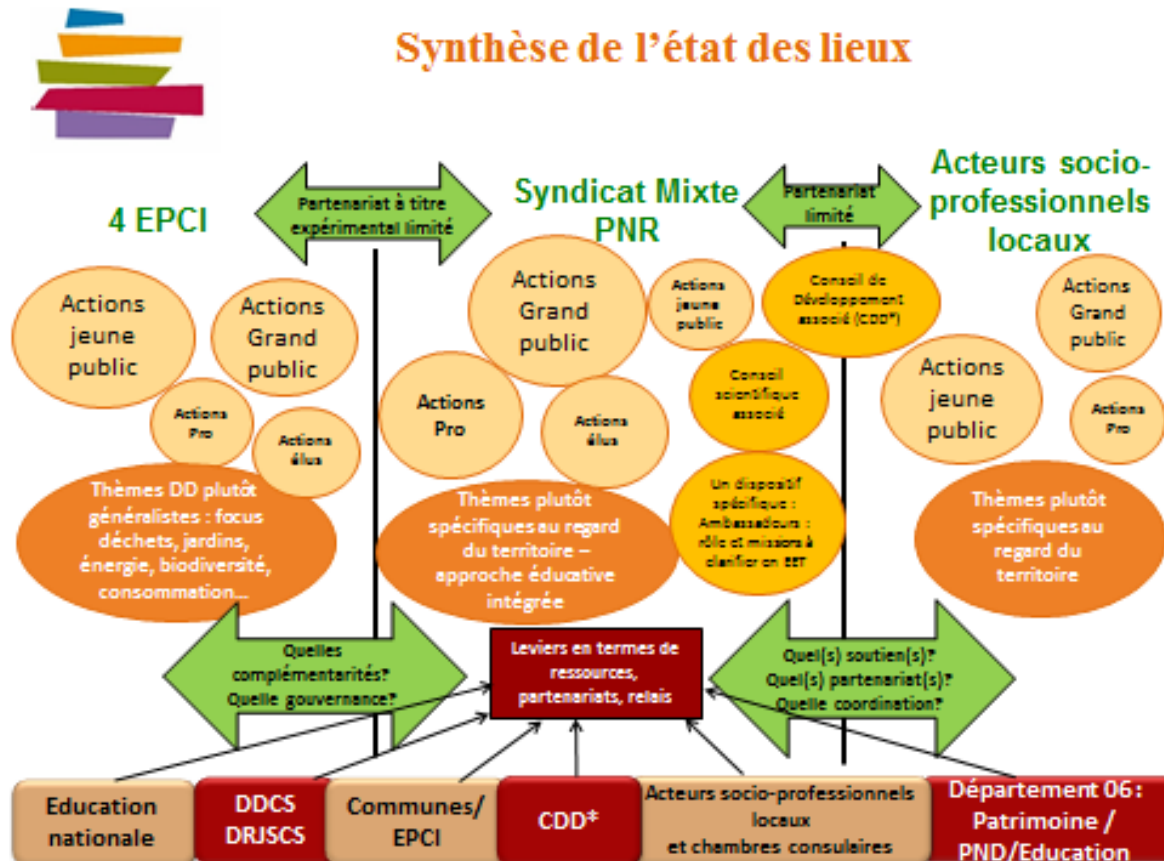
Ce travail a permis :

- De recenser les actions de sensibilisation déjà intégrées dans les missions thématiques, leurs supports et les publics visés
- D'analyser le dispositif de médiation « Ambassadeurs du Parc », de repérer son évolution et ses enjeux en lien avec la politique éducative du Parc

- Avec des acteurs socio professionnels locaux

Ce travail à permis :

- D'identifier l'émergence d'actions de sensibilisation, à l'initiative de porteurs de projets locaux
- D'interroger les modalités de soutien et de partenariats possibles entre les acteurs socio-professionnels locaux et le PNR en matière d'actions éducatives



Les représentations liées à l'éducation à l'environnement et au territoire font souvent apparaître que la terminologie, pour être comprise de tous, doit être **adaptée aux publics visés** :

- Education = scolaires
- Ecocitoyenneté = grand public
- Éco-responsabilité = collectivités, institutions
- Responsabilité sociale = entreprises

**Synthèse de l'état des lieux : analyse AFOM – juillet 2015 (Cf . Annexe)**

Atouts :	Faiblesses :
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation intégrée de manière spontanée et « naturelle » dans la plupart des démarches et actions du PNR par les chargé(e)s de mission thématiques</li> <li>- Communication écocitoyenne avec des supports attractifs</li> <li>- Actions en collaboration avec les acteurs locaux et à partir des ressources locales</li> <li>- Capacité de mobilisation et d'animation des acteurs locaux par l'équipe du PNR</li> <li>- Mobilisation citoyenne avec le Conseil de Développement</li> <li>- Ressources et caution scientifique du Conseil scientifique</li> <li>- Quelques actions de sensibilisation positives menées en partenariat avec les EPCI (Chantiers restanques)</li> <li>- Portage attendu d'actions éducatives par le Syndicat mixte du PNR sur des thèmes spécifiques au PNR peu ou pas traités d'un point de vue éducatifs par les acteurs institutionnels (thèmes généralistes) et socio-professionnels (Pastoralisme, Paysages, Géologie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de dispositifs éducatifs structurés au sein du Syndicat mixte (sauf le dispositif Ambassadeurs mais missions à recentrer)</li> <li>- Actions de sensibilisation ponctuelles</li> <li>- Pas d'outils éducatifs du PNR</li> <li>- Manque de capitalisation, de valorisation en ressources pédagogiques à l'échelle du territoire</li> <li>- Manque de connaissances sur les espèces faunistiques et floristiques emblématiques du PNR</li> <li>- Pas de conventionnement en EET avec les partenaires institutionnels et associatifs (travail informel)</li> <li>- Peu de moyens financiers actuellement sur les actions éducatives (pas de budget spécifique)</li> </ul>
Opportunités :	Menaces :
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratégie et programme d'actions d'Education au Territoire : structurer des dispositifs spécifiques – articulation et coordination avec les EPCI (mutualisations – co-réalisations) – développer un espace ressource et des outils éducatifs</li> <li>- Finalisation du schéma d'interprétation, Plan Paysage et Observatoire photographique participatif des paysages : opportunité de lancer des actions de sensibilisation</li> <li>- Conventionnement en cours avec les EPCI (volet EET à intégrer systématiquement)</li> <li>- Possibilité d'un soutien financier de la Région au Programme Educatif du PNR</li> <li>- Cadre de la Charte EET Interparcs pour fixer le cap des actions éducatives soutenues par le PNR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur sollicitation des Ambassadeurs</li> <li>- Sur sollicitation du PNR par les associations locales pour financer des actions éducatives</li> <li>- Sur empilement de dispositifs : manque de lisibilité pour le public et les acteurs locaux – concurrence entre le PNR et les EPCI</li> <li>- Moyens humains et financiers réduits</li> <li>- Ecueil de contenus et approches éducatives globales et générales (à éviter)</li> </ul>



## **L'identification des personnes et structures « ressource » en matière éducative sur le territoire : une démarche continue pour nourrir la stratégie et le programme éducatif**

Le repérage et l'identification des personnes et structures « ressource » sur le territoire ont été engagés lors de l'état des lieux, se sont poursuivis tout au long de l'élaboration de la stratégie et continueront de perdurer dans le cadre du programme éducatif, à travers une actualisation régulière des contacts et la rencontre de nouveaux partenaires. Cette démarche préfigure la **création d'un support de valorisation** des ressources locales en matière éducative. Elle a également permis la **constitution d'un réseau local des acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Territoire**, espace d'échanges et d'élaboration de projets éducatifs partagés et cohérents à l'échelle de Parc mais également espace d'innovation pour optimiser les moyens et ressources disponibles afin de mener des actions éducatives de qualité en mobilisant prioritairement les ressources disponibles.

## **La mise en place d'un comité de pilotage et d'un groupe de travail « Education » : fixer un cap et bâtir un projet éducatif partagé**

Pour bâtir concrètement cette stratégie, deux instances ont été constituées :

- Le **comité de pilotage** est l'instance qui définit le cadre méthodologique de l'élaboration de la stratégie, en cohérence notamment avec la Charte du PNR. Composés d'élus et représentants des partenaires financiers du Parc, ainsi que de représentants de Conseil de Développement et du Conseil scientifique du PNR, il veille au bon déroulement de la démarche et réajuste, le cas échéant, les étapes et le calendrier définis. Il précise et complète les propositions du groupe de travail.
- Le **groupe de travail** est l'instance de construction active de la stratégie. Il s'est réuni 2 fois par an pour fixer les axes et grands principes d'orientations en matière éducative, définir un socle commun pour les actions éducatives, identifier les thèmes prioritaires en matière d'actions éducatives, proposer des modalités de gouvernance et de sélection des actions éducatives. Il rassemble des partenaires institutionnels et associatifs du PNR, les membres du Conseil de Développement et du Conseil Scientifique du PNR. Il constitue désormais l'espace de rencontre et d'échange du réseau local de l'Éducation à l'Environnement et au Territoire dans les Préalpes d'Azur.

## **Une concertation élargie aux acteurs locaux et personnes ressources en matière d'Éducation à l'Environnement et Territoire en Préalpes d'Azur pour un projet éducatif ancré localement et partagé :**

Afin d'associer largement les acteurs locaux à l'élaboration de cette stratégie, 4 rencontres territoriales ont été organisées en 2016 en partenariat avec chacune des 4 intercommunalités qui composent le PNR des Préalpes d'Azur. Ces rencontres ont permis de mieux connaître les acteurs locaux et leurs actions, affiner les besoins et attentes du territoire en matière éducative, de partager les grands principes d'orientations et d'actions éducatifs, de prioriser les thèmes et actions éducatives à mettre en œuvre par le Syndicat mixte, d'envisager les partenariats à venir.

## 12 enjeux éducatifs stratégiques et opérationnels pour l'action éducative du PNR



**Point de vigilance :** enjeux à calibrer au regard des moyens réels, humains et financiers, pouvant être mobilisés par le Syndicat mixte du PNR pour la mise en œuvre des démarches, projets et actions d'éducation – principe de réalité à ne pas perdre de vue.





## PARTIE 3 : ÉDUIQUER À L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE DANS LES PRÉALPES D'AZUR

### Une définition partagée et spécifique

L'éducation à l'environnement est une notion vaste et complexe dont les représentations et illustrations peuvent varier selon les publics, les sensibilités, les valeurs, les principes, les courants pédagogiques, l'histoire, etc. Les vocables peuvent également varier : éducation au développement durable, éducation nature, éducation à l'écocitoyenneté...

Dans un parc naturel régional, l'éducation, parce qu'elle vise à mieux faire comprendre les richesses, les enjeux et complexité d'un territoire particulier et unique à différents publics, s'ancre dans une réalité locale forte, s'appuie sur les ressources et acteurs de proximité, et privilégie, de ce fait, des démarches pédagogiques spécifiques au territoire. Ainsi, l'éducation dans un parc intègre la dimension de territoire comme espace à préserver, découvrir et valoriser mais aussi comme support essentiel pour des actions pédagogiques et de sensibilisation intégrées aux réalités et enjeux locaux.

**A l'échelle de la région Provence Alpes-Côte d'Azur**, une Charte de l'éducation à l'environnement et au territoire dans les parcs naturels régionaux a été élaborée de manière concertée. Elle offre un cadre général commun de valeurs et démarches pédagogiques pour l'ensemble des parcs naturels régionaux de Provence Alpes-Côte d'Azur à partir des notions suivantes :

- **Eduquer**, c'est permettre à chacun, quel que soit son âge, de se construire, de s'ouvrir au monde et d'accéder à sa propre pensée critique en acquérant des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires à l'intégration sociale. La sensibilisation, l'information, la formation, la participation à des actions collectives constituent des formes d'éducation.
- **L'environnement** se définit comme l'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) en interaction avec les organismes vivants et les activités humaines.
- **Le territoire**, tel qu'il est défini dans les chartes des parcs, constituent un espace de vie et de projet sur lequel s'exercent des réalités géographiques, politiques, économiques, sociales et culturelles.

### Une définition partagée pour les Parcs naturels régionaux de Provence Alpes Côte d'Azur\*

L'Éducation à l'environnement et au territoire vise donc à permettre aux citoyens, qui habitent ou séjournent sur le territoire, d'appréhender la complexité des enjeux environnementaux – au sens large – tels qu'ils s'expriment. Au plus près des situations vécues, l'action de sensibilisation et d'éducation des parcs s'inscrit comme un axe essentiel de la mise en œuvre de leur charte et constitue un des outils d'évolution du territoire dans un objectif de développement soutenable.

*\* Charte pour l'Éducation à l'Environnement et au territoire dans les Parcs Naturels Régionaux de PACA adoptée en bureau du Syndicat Mixte du PNR des Préalpes d'Azur : délibération n°14-DB-036 le 20 novembre 2014.*





~~A l'échelle du Parc Naturel régional des Préalpes d'Azur~~, une déclinaison de cette définition permet de prendre en compte les spécificités locales dans les approches et actions éducatives. En effet, les Préalpes d'Azur, situées aux abords du littoral azuréen très urbanisé et qui accueille de nombreux visiteurs chaque année, offre de vastes espaces de quiétude et de découverte encore méconnus, aux multiples facettes, loin de l'effervescence de la côte. Les Préalpes d'Azur sont à la fois si proches et si lointaines ! Les inter-relations entre le territoire du Parc et le littoral sont historiques et rythment la vie quotidienne et l'activité économique locale. Elles sont également un enjeu important pour la préservation des richesses et ressources naturelles du Parc mais également pour son développement et la qualité de vie de ses habitants.

### Une définition spécifique et partagée pour le territoire du PNR des Préalpes d'Azur\*

Permettre une appropriation de la Charte du PNR par toutes et tous (habitants, actifs, visiteurs, élus) et les accompagner, quel que soit leur âge, dans une meilleure connaissance des patrimoines et ressources locales (naturelles, culturelles, humaines) afin de les inciter, de manière individuelle et collective, à devenir acteurs de leur préservation au quotidien.

Les encourager aussi à soutenir un développement local établi sur :

- un lien concret et sensible au territoire
- la transmission des savoirs,
- le partage des pratiques,
- l'innovation,
- la prise en compte des inter- relations avec le littoral.

*\* Définition issue de la Charte d'Education à l'Environnement et au Territoire Interparcs PACA, d'entretiens et des propositions du groupe de travail « Education » du PNR des Préalpes d'Azur composé d'élus locaux et de partenaires institutionnels et associatifs. Adoptée en bureau du syndicat mixte du PNR des Préalpes d'Azur le 5 novembre*



## Un socle commun pour l'ensemble des actions et démarches éducatives à mener sur le territoire

S'inspirant du principe de « socle commun des connaissances » intrinsèque aux enseignements scolaires, le socle commun des actions et démarches éducatives du PNR des Préalpes d'Azur doit apporter un ancrage à l'ensemble des projets et dispositifs éducatifs à mettre en œuvre. Ces critères essentiels, tel un fil rouge, doivent être intégrés aux actions menées par le syndicat mixte du PNR ou ses partenaires, quelque soit le thème abordé. Ils offrent ainsi une grille d'analyse ou un filtre permettant d'identifier des projets éducatifs cohérents avec la stratégie éducative du PNR, qu'ils soient à l'initiative du Syndicat mixte du PNR, d'un partenaire institutionnel ou d'un acteur local.

### Aborder les actions éducatives en terme de portes d'entrées ou clés de lecture : 2 grands axes

- **L'articulation entre l'humain et la nature** : les actions et démarches éducatives doivent systématiquement prendre en considération les inter relations ou interdépendances entre l'humain et les milieux naturels du territoire. L'objectif est de mieux comprendre comment les êtres humains, à travers leurs activités et modes de vie, impactent la nature qui les environne, mais également, comment les milieux naturels peuvent agir sur la vie des êtres humains et conditionner leur quotidien.
- **Les interactions entre les êtres humains** : le territoire du PNR est un espace habité et investi par des hommes et des femmes pour différents usages (habitat, activité professionnelle, activité de loisirs...). Ces usages multiples sont parfois complémentaires et solidaires, parfois contradictoires et antagonistes. Les actions et démarches éducatives doivent permettre de mieux identifier et comprendre ces interactions entre les êtres humains qui vivent et/ou visitent le PNR.

### Aspects à intégrer systématiquement

- **Les différents usages du territoire** : territoire de vie, d'activité, de tourisme, de loisirs, les usages du territoire du PNR sont multiples. Les enjeux de cohabitation entre ces usages doivent être intégrés aux actions éducatives.
- **L'écocitoyenneté** : encourager les bons gestes et démarches pour préserver les ressources locales et le cadre de vie, que l'on vive ou visite le territoire, est un aspect indispensable aux actions de sensibilisation menées sur le territoire du PNR.
- **Les liens et solidarités entre le littoral et le haut pays** : le territoire du PNR des Préalpes d'Azur n'est pas un périmètre fermé. Il est naturellement relié au littoral et les inter relations sont multiples (ressources en eau et productions agricoles, espace de loisirs et activités de pleine nature, habitations et déplacements domicile-travail...). Il est donc indispensable d'intégrer ces liens et solidarités dans les contenus des actions éducatives pour mieux comprendre ces inter relations et leurs impacts. Les actions éducatives doivent donc s'envisager auprès de publics qui habitent ou ont leur(s) activité(s) sur le territoire du Parc mais également auprès de publics extérieurs qui fréquentent le PNR, notamment du littoral.

Ces aspects mettent tous en avant la dimension du **vivre ensemble** comme valeur intrinsèque aux actions et projets à mettre en œuvre.



**Eviter de segmenter les sujets : approche globale et systémique, par problématique**

Dans une réalité complexe et plurielle où les inter relations et interdépendances sont partout présentes, les démarches éducatives doivent contribuer à transformer des pratiques, des « rapports au monde vécu » à partir des représentations mentales des publics auxquels elles s'adressent, en lien étroit avec leurs réalités au quotidien : territoriales, sociales, professionnelles, culturelles...

Les approches éducatives, au-delà de la transmission de contenus et de savoirs, doivent donc s'appuyer sur des approches globales et systémiques qui décroissent les champs disciplinaires et « apprennent à relier » (Edgar Morin « Science avec conscience », 1982), qui abordent les sujets par problématique, au regard d'une réalité locale tangible et non empirique.

### **Veiller à une équité territoriale dans la mise en place d'actions éducatives**

La PNR, composé de 45 communes, offre des réalités hétérogènes du sud au nord, de l'est à l'ouest et dans sa partie centrale. Des lisières du sud proches des centres urbains, aux petits villages perchés, en passant par des vallées étroites et difficiles d'accès très faiblement peuplées, le territoire offre d'importants contrastes en termes de densité de population et d'accessibilité. L'offre éducative est, de ce fait, très variable selon que l'on vit proche du milieu urbain ou dans des zones plus reculées. Le programme d'actions éducatives doit veiller à se déployer de manière équitable sur le territoire du PNR, notamment en renforçant l'offre éducative dans les zones où celle-ci est moins présente et en veillant à une répartition homogène des publics bénéficiaires des actions de sensibilisation.

### **Privilégier une éducation immersive dans le milieu, les espaces, sur le terrain et incarnée à la rencontre des hommes et femmes qui font ce territoire**

L'éducation à l'environnement et au territoire, par nature, doit privilégier un contact direct et sensoriel du public avec les milieux et les êtres humains qui composent et fabriquent ce territoire au quotidien et au fil du temps.

L'objectif est donc de favoriser des actions éducatives « hors les murs », sur le terrain, à travers des approches pédagogiques multiples :

- Sensorielle : privilégie une exploration sensible du milieu en sollicitant les 5 sens, favorise la création, l'imagination et l'expression en utilisant des éléments du milieu ou en s'en inspirant..
- Scientifique : se concentre sur l'observation, l'expérimentation et la compréhension du milieu.
- Ludique : propose une sensibilisation par le jeu.

Le territoire dispose d'une variété de sites mais aussi de savoirs faire propices à la découverte et à l'observation de terrain ainsi qu'à l'analyse des enjeux locaux.

En effet, alliant tissu urbain aux lisières, périurbain et rural, on y retrouve aussi bien les caractéristiques citadines que rurales.

AR PREFECTURE

006-200014801-20170329-17\_D\_015-DE

Reçu le 31/03/2017

Que ce soit au bord de la rivière Estéron, dans les gorges du Loup ou de la Siagne, au cœur du plateau de Calern-Caussols, dans les ambiances alpines d'Andon-Thorenc, les villages perchés ou les milieux souterrains ... les lieux d'éducation au territoire sont multiples et diversifiés dans les Préalpes d'Azur.

Il existe également des espaces de découvertes, de ressources et d'échanges, tels que les grottes aménagées, la réserve biologique des Monts d'Azur, des éco-musées, des jardins pédagogiques, etc. mais aussi des artisans et artisans d'art aux multiples savoirs faire, des professionnels experts de ce territoire, des retraités passionnés et passionnants riches d'une mémoire locale à recueillir etc.

L'ancrage territorial est une notion importante pour s'attacher à répondre aux enjeux spécifiques locaux avec les acteurs de proximité. Cette éducation au territoire a pour but de correspondre à un quotidien de vie que chacun peut adapter en fonction de son expérience pour passer à l'action. Et de l'engagement local peut naître l'engagement à une échelle plus globale.



## 4 grands principes d'orientations et d'actions en matière d'Education à l'Environnement et au territoire en Préalpes d'Azur

Issus des enjeux éducatifs inscrits dans la Charte du PNR des Préalpes d'Azur, et qui ont émergés du diagnostic de territoire et au sein du groupe de travail « Education », les 4 grands principes d'orientations et d'actions du PNR des Préalpes d'Azur en matière d'Education à l'Environnement et au Territoire sont la colonne vertébrale de la politique éducative du territoire. Il fixe le cadre général des programmes d'actions.

### **Principe 1 : Un programme éducatif pour donner la capacité d'agir à toutes et tous sur les enjeux ciblés du territoire**

- Favoriser l'appropriation du projet de Charte du PNR par toutes et tous
- Donner à chacun des clés pour agir en favorisant l'implication et la participation par une meilleure connaissance, appropriation et préservation des richesses et ressources ainsi qu'un meilleur développement du territoire
- Favoriser le dialogue territorial et des dynamiques locales

#### **1.1 : Proposer des actions adaptées à chaque public**

---

- Permettre à chacun de s'approprier le territoire dans son quotidien et différents moments de vie
- Proposer des actions répondant aux préoccupations concrètes des publics qui vivent ou visitent le territoire
- Renforcer des actions sur des publics « prioritaires » pour le PNR : les enfants, les publics en précarité, les professionnels du tourisme et activités de pleine nature, les élus

#### **1.2 Concevoir des actions dans les enjeux ciblés du territoire**

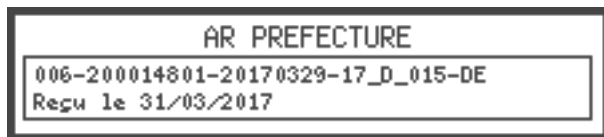
---

- Mettre en œuvre des projets éducatifs dans les domaines d'interventions privilégiés du Syndicat Mixte
- Prendre en compte et favoriser la transversalité des domaines en matière éducative
- Accentuer les actions sur les domaines à enjeu pour le PNR

#### **1.3 En lien avec le Conseil de Développement et l'appui du Conseil Scientifique, promouvoir l'EET comme vecteur de la participation citoyenne et du dialogue territorial**

---

- Permettre aux citoyens de participer au débat public et les former
- Concilier les connaissances techniques et scientifiques avec les savoirs vernaculaires (populaires, locaux...)
- Favoriser des approches de mobilisation et participation citoyennes vivants et innovants



## **Principe 2 : Des actions éducatives de qualité, ancrées sur le territoire, à valoriser, capitaliser et promouvoir**

- Faciliter l'accès aux ressources pédagogiques et à l'information sur les démarches éducatives locales en utilisant des moyens de communication adaptés
- Concevoir/soutenir la création d'outils/supports pédagogiques
- Favoriser la transmission
- Privilégier une pluralité de démarches pédagogiques

### **2.1 Valoriser les ressources pédagogiques locales et renforcer la communication éco-citoyenne**

---

- Valoriser les actions et les acteurs de l'EET sur le territoire
- Communiquer sur les actions et démarches éducatives du PNR et de ses partenaires
- Créer et développer des outils /supports éducatifs interactifs et accessibles à tous, élaborés de manière collaborative
- Se doter d'un espace ressource en matière pédagogique
- Favoriser la communication interne en EET au sein du Syndicat Mixte et auprès des communes qui le compose

### **2.2 : Favoriser une pédagogie de projet créative et vivante pour la mise en œuvre des actions**

---

- S'adapter aux publics et aux enjeux du territoire
- Favoriser des actions de sensibilisation immersives, au contact des ressources humaines et patrimoniales du territoire
- Aborder l'EET à travers une vision systémique : combiner des approches pédagogiques multiples (sensibles, scientifiques, artistiques, ludiques...)
- Inscrire les actions dans la durée
- Prendre en compte des critères d'évaluation du domaine du possible
- Privilégier la transversalité des actions

### **2.3 : Privilégier la transmission des savoirs et développer la formation**

---

- Proposer des formations aux acteurs du territoire, en particulier aux équipes pédagogiques scolaires, périscolaires et extrascolaires ainsi qu'aux professionnels (du tourisme et activités de loisirs en particulier)
- Informer et former les agents territoriaux à une meilleure connaissance du PNR et de ses enjeux spécifiques
- Favoriser la formation/action



## **Principe 3 : Une gouvernance collaborative et des partenariats pour des démarches éducatives coordonnées, complémentaires, et cohérentes sur le territoire**

- Agir ensemble en mutualisant les expériences et les démarches
- Clarifier une répartition des compétences et des expertises dans le respect du rôle et mission de chacun
- Unir les forces et les compétences dans une dynamique de co-construction des projets afin de favoriser l'intelligence collective, d'assurer la cohérence et la pérennisation des actions

### **3.1 : Développer une coordination complémentaire entre les échelons territoriaux locaux en EET et favoriser l'articulation avec les autres démarches territoriales d'EET**

---

- Partager une vision commune de l'EET sur le territoire du PNR avec les acteurs des politiques publiques locales
- Identifier les compétences et ressources pouvant être mutualisées
- Développer une gouvernance et modes opératoires collaboratifs pour fonctionner de manière cohérente et en complémentarité sur le territoire du PNR

### **3.2 : Développer le partenariat avec les acteurs de l'Education Nationale et de la Jeunesse inspirée par Célestin Freinet**

---

- Proposer des dispositifs cohérents avec les programmes scolaires favorisant l'immersion et l'implication
- Favoriser l'émergence et l'accompagnement des projets d'EET en milieu scolaire et dans le temps des loisirs en lien avec les autres collectivités locales concernées
- Encourager et accompagner l'intégration de l'EET dans les Projets Educatifs Territoriaux
- Encourager la mobilisation des parents dans les démarches d'EET en temps scolaire et hors temps scolaire.

### **3.3 Développer le partenariat avec les structures associatives**

---

- Encourager, soutenir et accompagner les initiatives des acteurs locaux en EET
- Favoriser des modes de contractualisation qui s'appuient sur le partenariat de projet
- Encourager les collaborations entre acteurs pour répondre collectivement aux enjeux éducatifs du PNR

### **3.4 Impulser une dynamique multi-partenariale et développer et animer le travail en réseau**

---

- Favoriser l'émergence d'un réseau d'acteurs locaux de l'EET et l'animer
- Recenser et valoriser les dispositifs existants pour en faciliter l'accessibilité et la lisibilité
- Connaitre, valoriser et mutualiser les expériences et les outils
- Rechercher des financements complémentaires
- Participer aux réseaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux en EET



## **Principe 4 : Des démarches éducatives exemplaires renforcées sur le territoire du Parc**

- Adopter des pratiques éco-responsables inscrites dans les projets et fonctionnement du Syndicat Mixte pour un PNR exemplaire et encourager les changements de comportement sur le territoire
- Intégrer la dimension éducative dans l'ensemble des actions du Syndicat Mixte

### **4.1 Mobiliser les élus et agents du PNR pour améliorer les démarches écoresponsables au sein du syndicat mixte**

---

- Encourager l'adoption de gestes éco-responsables au quotidien dans les locaux du Syndicat Mixte
- Sensibiliser et accompagner les élus du Syndicat Mixte pour relayer les bonnes pratiques dans leur commune

### **4.2 Favoriser l'intégration de l'EET au sein des projets du syndicat mixte**

---

- Sensibiliser les élus sur les enjeux éducatifs du PNR pour une meilleure appropriation et prise en compte dans leurs décisions
- Favoriser la rencontre entre chargés de mission thématiques, élus et acteurs de l'Education à l'Environnement et au Territoire

### **4.3 Favoriser le développement d'initiatives exemplaires sur le territoire et auprès des partenaires du Syndicat Mixte**

---

- Conseiller et accompagner les initiatives, événements, projets à enjeu pour le territoire
- Echanger, mutualiser des compétences et des outils
- Co-construire, co-réaliser des projets éducatifs
- Rechercher des fonds complémentaires de financements





## Publics et thèmes de l'éducation à l'environnement et au territoire : les priorités pour les Préalpes d'Azur

### De multiples publics prioritaires

#### *Les enfants*

Ils apparaissent comme un public privilégié pour les actions d'éducation au territoire, car ce sont des cibles captives dans un contexte scolaire de formation. Ce sont les plus réceptifs et l'impact qu'ils peuvent avoir sur leurs parents est un moyen d'atteindre les adultes.

#### *Les publics en précarité*

Par nécessité, certaines personnes s'installent sur le territoire pour se loger à moindre coût. Problématiques de mobilité (éloignement par rapport aux lieux d'activités professionnelles), coût de chauffage l'hiver dans des logements parfois vétustes et mal isolés, peu d'opportunités professionnelles en proximité, isolement social... sensibiliser au territoire est indispensable pour mieux le connaître, se l'approprier, s'y adapter mais aussi trouver des solutions locales aux problématiques, ouvrir des pistes de développement d'activités en local

#### *Les seniors*

De nombreux retraités vivent sur le territoire, parfois isolés. Mémoire vivante de l'histoire du territoire, souvent détenteurs de savoir faire précieux – transmission – intergénération

D'autres seniors fréquentent régulièrement le territoire (résidences secondaires et/ou loisirs)

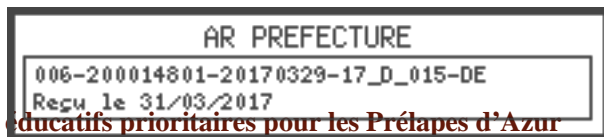
Ils sont des vecteurs importants et peuvent interagir avec leurs enfants et surtout petits enfants

#### *Les professionnels du tourisme et activités de pleine nature*

Acteurs incontournables de l'attractivité et du développement économique du territoire, les professionnels du tourisme et APN sont aussi des vecteurs de sensibilisation importants auprès de leur clients, visiteurs du Parc.

#### *Les élus*

Ce sont eux qui font le choix des politiques publiques. C'est à travers leur appropriation des enjeux locaux et leur mobilisation que la Charte du Parc devient vivante et pleinement efficiente.



Les thèmes éducatifs prioritaires pour les Préalpes d'Azur

*Productions locales et savoirs faire du terroir*

*Écologie et gestion des milieux* (pastoralisme, ressource en eau, forêt...)

*Paysages*

*Ciel et monde nocturne*

*Géologie*

*Histoire locale et patrimoine culturel et architectural*

Ils pourront être développés sur la base du calendrier prévisionnel suivant :

**2017 : Paysages-Monde nocturne-Production locales et savoirs faire du terroir**

Démarrage : Milieux naturels (focus Estéron) – Patrimoine culturel (focus archéologie et petit patrimoine architectural) et immatériel (histoire locale)

**2018 : Poursuite des actions 2017 et démarrage : Géologie (milieux karstiques et souterrains)**

**2019 : Poursuite des actions 2017/2018 et démarrage : Milieux naturels (focus milieux forestiers)**

**2020 : Poursuite des actions en cours et évaluation**

Ces thèmes seront mis en œuvre au regard de l'actualité et des priorités identifiées dans les instances de gouvernance du syndicat mixte chaque année. Ils seront susceptibles d'être adaptés en fonction de l'évolution de l'actualité, d'opportunités de partenariat et de développement, et au regard des moyens humains et financiers disponibles.

## PARTIE 4 : LES POSITIONNEMENTS ET ACTIONS DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PNR EN MATIERE EDUCATIVE

Les actions et démarches éducatives sur le territoire du PNR peuvent être portées et pilotées par de nombreux acteurs, qui font la vie du Parc et contribuent à la mise en œuvre de la Charte du PNR. Qu'elles soient à l'initiative des acteurs institutionnels (Education Nationale, intercommunalités, Département des Alpes Maritimes...) ou des acteurs associatifs, de nombreuses actions de sensibilisation sont déjà déployées sur le territoire du PNR des Préalpes d'Azur. La clarification du positionnement du Syndicat mixte de gestion du PNR en matière éducative est donc essentielle afin de définir son champ d'intervention, en complémentarité des actions existantes et en cohérence avec les enjeux prioritaires du territoire.

### Un positionnement à géométrie variable

Le Syndicat mixte du PNR doit jouer un **rôle de catalyseur et de pôle ressource** : identifier, rassembler et valoriser les initiatives et les ressources locales disponibles ; articuler, coordonner et mettre en cohérence les démarches sur le territoire ; identifier et mobiliser des moyens





## Des actions et dispositifs prioritaires à développer par le Syndicat Mixte de gestion du PNR des Préalpes d'Azur

Des propositions d'actions ont émergé du diagnostic et des réunions de concertations locales qui se sont déroulées sur les secteurs de la CASA, CAPG, NCA et CCAA entre avril et juin 2016. L'objectif est d'identifier les actions/dispositifs prioritaires à engager par le Syndicat Mixte du PNR dans le futur programme d'actions 2017 et suivants.

D'autres actions pourront être inscrites et valorisées dans le cadre de partenariats où le Syndicat mixte du PNR interviendra en appui aux initiatives locales (rôle de facilitateur – accompagnateur / rôle de plus-value sur des dispositifs) portées par d'autres structures.

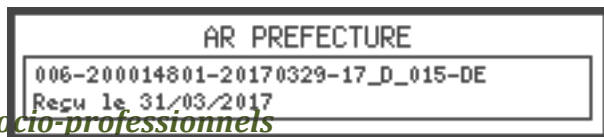
### Actions/dispositifs prioritaires par public

#### *Jeune public : « Enseignements » et « Périscolaire/Extrascolaire/Loisirs »*

- Organiser des visites/rencontres sur le terrain et avec des acteurs locaux
- Créer des outils pédagogiques en lien avec le territoire (type malette, jeux...)
- Mettre en place un dispositif éducatif itinérant
- Former les enseignants et animateurs aux enjeux et thèmes « Parc »
- Organiser des chantiers de jeunes
- Organiser des mini-séjours, des classes vertes
- Animer des dispositifs de sciences participatives

#### *Grand public*

- Proposer des animations « Parc » dans des espaces d'accueil existants (offices de tourisme, lieux culturels, bistrot de pays...)
- Proposer des parcours, circuits de découverte avec rencontre des acteurs locaux (producteurs, artisans d'art...)
- Créer des expositions itinérantes
- Développer le géocaching
- Accueillir des formations pour adulte
- Animer des dispositifs de sciences participatives



### **Acteurs socio-professionnels**

Favoriser les rencontres-échanges sur le terrain, croiser les regards sur les problématiques et enjeux du territoire

- Organiser des formations-actions à destination des acteurs socio-professionnels Accueillir des formations pour adulte (exemple : formation accompagnateurs escalade ou montagne)
- Partenariat à renforcer avec les organisateurs d'événements sur le volet éco-responsabilité, notamment manifestations sportives

### **Elus**

Favoriser des actions concrètes, dimension pratique et utile pour les élus, résultats visibles et concrets

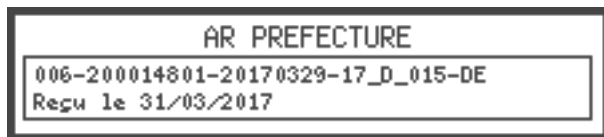
- Organiser une journée d'action commune (type journée de destruction des plantes envahissantes)
- Développer un projet « Parc » dans plusieurs communes volontaires (exemple : projet pollution lumineuse et monde nocturne) : synergie, partage d'expérience, émulation

#### **Le dispositif « Ambassadeurs du Parc » :**

Dispositif spécifique de médiation, créé en 2011 dans le cadre du Plan National Loup, le dispositif « Ambassadeurs du Parc » est rattaché à la mission Tourisme du PNR des Préalpes d'Azur mais travaille en lien avec les autres missions thématiques. La mission initiale des Ambassadeurs est la sensibilisation du grand public à la présence des chiens de protection – les patous notamment - et d'ouvrir des espaces d'échanges et de dialogue entre bergers, randonneurs, chasseurs dans les zones de pastoralisme afin de réduire les conflits d'usage de ces espaces.

Depuis l'été 2016, l'équipe est composée de 4 agents de terrain. Leurs missions ont évolué au fil du temps à travers des expérimentations : rencontres avec les acteurs de terrain (habitants, visiteurs, restaurateurs, commerçants, professionnels du tourisme, élus...) / interventions dans des classes via le réseau rural notamment et ponctuellement lors de la Fête de la Nature sur des sites extérieurs/ présence sur des sites identifiés à enjeu pour les activités de pleine nature pour du comptage de fréquentation et de la sensibilisation autour des activités de pleine nature (13 sites) / Présence ponctuelle lors d'événementiels (Fête de la Nature par exemple).

Excellent vecteur d'information et de promotion du PNR sur le terrain, ils sont amenés, ponctuellement, à sensibiliser différents publics au thèmes du pastoralisme, espèces envahissantes, eau, lectures de paysages...



**Depuis 2011 : 13 212** personnes contactées

dont...

- ✓ **8266** sur le terrain
- ✓ **1565** lors d'événementiels
- ✓ **1376** acteurs
- ✓ **2123** élèves ou étudiants (primaire, secondaire, supérieur)

**Point de vigilance** : les Ambassadeurs du PNR **ne constituent pas une équipe d'animation au sein du PNR** et n'ont pas vocation à intervenir en face à face pédagogique pour animer des ateliers en classe ou dans le cadre des temps d'activités périscolaires.

**En lien avec la mission Education à l'Environnement et au Territoire, les Ambassadeurs du PNR peuvent intervenir de manière complémentaire à des intervenants thématiques pour :**

- **présenter le PNR des Préalpes d'Azur** : qu'est ce que le PNR ? A quoi sert-il ? Comment fonctionne t-il ? Quels actions mène t-il ?
- **présenter les missions des Ambassadeurs du Parc**

Ils peuvent également intervenir :

- **dans le cadre de modules de formation** (à destination d'animateurs jeunesse, d'enseignants, de professionnels...)
- **à l'occasion d'événements ciblés** en complémentarité avec les chargés de mission thématiques

Ils peuvent proposer et/ou s'associer **à la conception d'outils pédagogiques du PNR** (exemples : mallette pédagogique)

Les modalités d'intervention des Ambassadeurs privilégient **l'interaction avec le public sur le terrain**. Les interventions se font donc prioritairement **sur des sites en extérieur** et, si possible, en facilitant la **rencontre avec des acteurs locaux**.



## Une gouvernance à organiser

Le champ de l'Education à l'environnement et au territoire mobilise des partenariats multiples et divers qui s'appuient sur de nouvelles formes de coopération multi acteurs : relations « horizontales » à partir d'un ancrage territorial et d'un « imaginaire collectif » qui permettent la mise en œuvre de projets partagés entre acteurs variés que rapproche une connaissance commune concrète, quotidienne, multidimensionnelle de leur territoire. La multiplicité des initiatives, opportunités et acteurs intervenants dans le domaine de l'Education au territoire à l'échelle locale nécessite la mise en place d'une gouvernance à l'échelle du territoire du PNR pour :

- **garantir une cohérence, une complémentarité et lisibilité des actions éducatives sur le territoire**
- **l'optimisation des ressources et moyens disponibles**

Cette gouvernance s'instaure à différents niveaux et dans le cadre de différentes instances ou modalités :

- mise en place d'un groupe de travail « Education »
- Commission « Communication Education Culture » du PNR
- conventionnement avec les EPCI et les partenaires institutionnels
- création d'un réseau des acteurs locaux de l'EET
- identification de « relais EET » dans les communes, l'Education Nationale...

## Des modalités et instances de sélection des actions et des intervenants éducatifs pour développer et promouvoir des démarches éducatives spécifiques « Parc »

Les possibilités d'initiatives et de propositions d'actions de sensibilisation sont nombreuses pour ne pas dire infinie. Or, les enjeux de l'action éducative du PNR sont spécifiques et les moyens et ressources disponibles sont limités. L'objectif est à la fois de permettre aux initiatives d'émerger sans perdre de vue la réalité des moyens mobilisables. Il s'agit également de privilégier des actions et démarches cohérentes avec la Charte du PNR et la stratégie éducative, notamment à travers le respect des éléments définis dans le socle commun des actions éducatives et au regard des thèmes et publics prioritaires pour le PNR (CF. Partie 3).

Les modalités et instances de sélection envisagées sont :

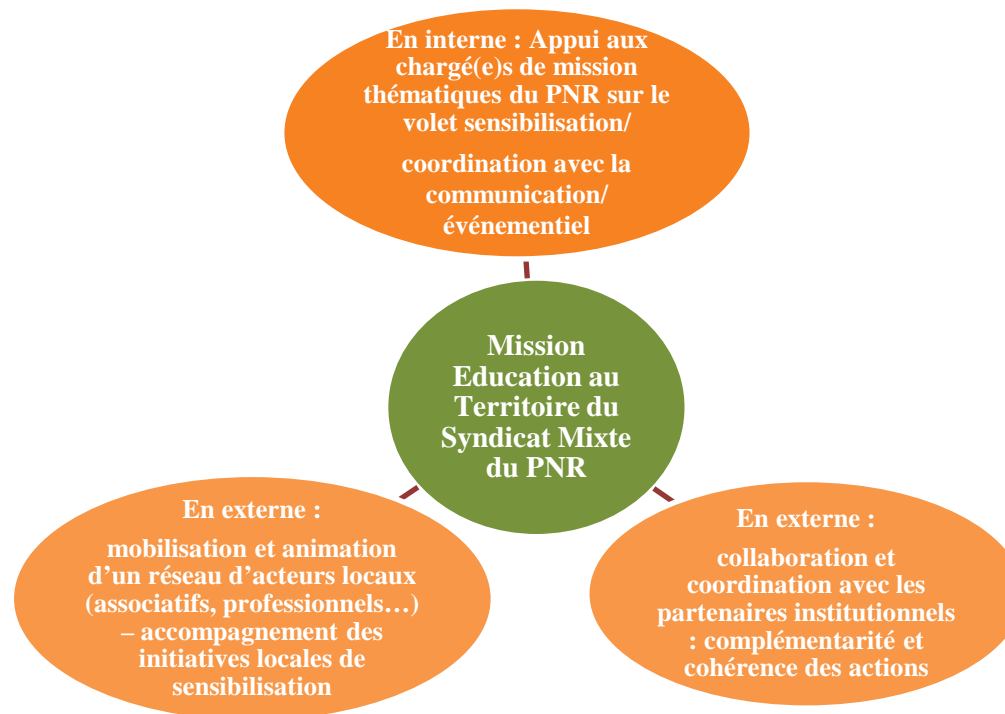
- lancer des appels à initiatives ou appels à manifestation d'intérêts
- créer une commission d'opportunités
- réfléchir à la mise en place d'une marque Parc « actions éducatives » (sur le principe de la marque Parc « produits agricoles » et « tourisme »)

## **PARTIE 5 : MOYENS ET RESSOURCES POUR LA MISSION ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE DU PNR**

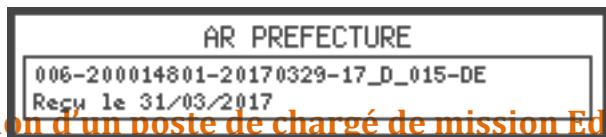
L'animation et la coordination des actions locales ainsi que le déploiement d'un programme d'actions éducatives par le syndicat mixte du PNR nécessitent des moyens humains et financiers pérennes dans le temps.

### **La mission « Education au territoire » : une interface transversale**

La stratégie positionne la mission « Education » du Syndicat mixte du PNR au cœur d'une dynamique locale à animer, valoriser, coordonner et accompagner. Elle doit garantir l'adéquation des messages et approches éducatifs avec les valeurs et objectifs pédagogiques partagés pour le territoire.







## La création d'un poste de chargé de mission Education au Territoire et action culturelle à partir du 1er janvier 2017

Prévu dès l'origine de la création du PNR, un poste à temps complet est créé à partir de 2017 pour mettre en œuvre la stratégie et le programme d'actions éducatives du PNR.

Le partenariat technique initial avec la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse est maintenu mais réduit à 20% (au lieu de 50%) pendant un an avec possibilité de le reconduire si nécessaire.

## La recherche de financements et la mutualisation des moyens pour la mise en œuvre d'un programme d'actions éducatives

La part d'autofinancement du syndicat mixte du PNR des Préalpes d'Azur étant limitée, le financement des actions nécessitent la **recherche de financements complémentaires, auprès de partenaires publics** tels que l'Etat, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le Département des Alpes-Maritimes mais également, dans le cadre de financements européens (programmes LEADER, ALCOTRA...).

La **mutualisation et la mise en commun des ressources à l'échelle locale apparaissent indispensables**. Il s'agira donc de développer les partenariats et d'explorer de nouvelles pistes de contractualisation à travers des conventions de partenariat prenant en compte l'éducation au territoire avec le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Alpes Maritimes, les intercommunalités, l'Education Nationale, la Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, les partenaires associatifs.

L'objectif est, chaque fois que cela est possible, d'élaborer des actions et projets éducatifs de manière partenariale et collaborative afin de mobiliser et d'optimiser les ressources de chacun pour mener des projets cohérents et pertinents pour le territoire.



## Vers une Stratégie d'Education à l'Environnement et au Territoire Parc Naturel des Préalpes d'Azur

Etat des lieux du paysage de l'EET : synthèse – Juillet 2015

### 1. Rappel du Contexte et enjeux de la Stratégie:

L'éducation à l'Environnement et au Territoire (EET) est un des leviers essentiels pour la réussite du **Parc naturel régional (PNR) des Préalpes d'Azur**. Pour :

- (re)valoriser un sentiment d'appartenance au territoire trop souvent précaire,
- favoriser une fierté d'appartenance essentielle à un engagement individuel et collectif.

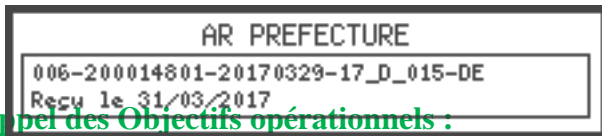
La mission d'éducation à l'environnement et au territoire doit offrir une **approche transversale** permettant à la fois de **valoriser un territoire** et d'**améliorer la connaissance** et par là, **la préservation**. Elle doit permettre de **partager une vision commune** de l'Education à l'environnement et au territoire, de ses enjeux et des approches pédagogiques à développer.

Elle doit **s'intégrer et s'articuler avec les autres missions et actions du PNR des Préalpes d'Azur**.

Elle se construit en **complémentarité de la stratégie de communication du PNR des Préalpes d'Azur** et en adéquation avec les **enjeux du Schéma d'interprétation du PNR des Préalpes d'Azur**.

### 2. Rappel des objectifs généraux :

- **Concevoir, de manière concertée et partagée**, avec l'ensemble des acteurs locaux et des partenaires (Etat, Région PACA, Conseil général des Alpes Maritimes, EPCI, communes, acteurs institutionnels et associatifs, les élus et agents du PNR et locaux, représentant de la société civile...) la stratégie éducative du PNR, ainsi que son projet éducatif, en s'appuyant sur la **valorisation des spécificités du territoire** et en favorisant une **gouvernance partagée** et la **mutualisation des moyens et des ressources à l'échelle du territoire du PNR**



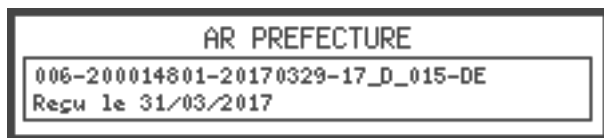
### 3. Rappel des Objectifs opérationnels :

- Concevoir de manière partagée un programme de qualité d'éducation à l'environnement et au territoire à destination du jeune public (en milieu scolaire ou hors temps scolaire qui inclut les Temps d'Activités Périscolaires) et du grand public
- Identifier, structurer et animer un réseau d'acteurs « Education au territoire et au développement durable »,
- Concevoir un annuaire des personnes ressources,
- Conseiller et proposer des outils pédagogiques et didactiques innovants.

### Calendrier prévisionnel :

ANNEE 2015											
janv	fév	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc
Volet 1						Volet 2		Volet 2			
								Volet 3			

ANNEE 2016											
janv	fév	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc
Volet 3				Volet 2		Volet 2		Volet 4			
				finalisation stratégie et plan d'actions finalisation de l'annuaire des acteurs de l'EET							



#### **4. Objectif du Groupe de travail Education n°1 : élus/techniciens et partenaires institutionnels**

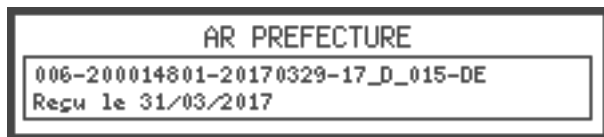
- **Validation du diagnostic**
- **Clarifier les enjeux éducatifs du PNR : quel positionnement du PNR PA en matière éducative ?**
  - o **Poser une définition commune et partagée de l'EET pour le PNR PA**
  - o **Quelle complémentarité du PNR PA dans les démarches et actions déjà existantes ?**
    - Plus-value que peut apporter le PNR aux dispositifs et démarches existants : pôle ressources (documentaires, experts et/ou intervenants, sites et lieux à découvrir), conseils, formation?
    - Quelle(s) ressource(s) existantes le PNR peut-il mobiliser/valoriser ?
  - o **Quelle(s) spécificité(s) du PNR en matière Educative ?** : axes prioritaires de développement, thèmes, approches pédagogiques, labellisation » des actions éducatives « PNR »
  - o **Quel(s) mode(s) de contractualisation et de gouvernance entre le PNR et les partenaires institutionnels en matière éducative?**  
Clarifier le portage des actions, faciliter la lisibilité des actions menées sur le territoire du PNR pour les partenaires et les bénéficiaires

#### **5. Méthodologie de l'état des lieux :**

Collecte d'informations, documents ressources (en l'aide du Conseil Scientifique), démarrage de l'identification des personnes et structures ressources (base de données annuelle : environ 60 contacts à ce jour)

Depuis mi-avril 2015, entretiens semi-directifs avec les partenaires institutionnels : EPCI (CCAA, CASA, NCA, CAPG, Département 06, Région ), services de l'Etat (DDCS, DRJSCS), Education nationale, Conseil de Développement du PNR :

- **Recueil de leurs représentations et conceptions de l'EET**
- **Identification de leurs actions (quels thèmes, quels publics, quels outils/supports, quels moyens) en matière d'EET,**
- **Quels liens déjà existants avec le PNR en matière éducative ?**
- **Attentes et besoins vis-à-vis de la mission éducative du PNR**
- **Préconisations en matière de gouvernance, de partenariats et mutualisations avec le PNR en matière d'EET**



## 6. Connaissance du contexte général de l'Éducation à l'Environnement, au DD et au territoire

### - Contexte historique :

Puisant ses racines dans le siècle des Lumières avec Rousseau qui, dans « L'Emile ou de l'éducation » évoque les trois maîtres de l'éducation que sont l'homme, la nature et les choses, l'éducation à l'environnement apparaît en France dans les années 60 à travers à travers des animations nature proposées par des experts naturalistes passionnés et souvent bénévoles. La professionnalisation apparaît dans les 70/80. L'éducation « pour » et « par » l'environnement vont se rejoindre : les activités et moyens pédagogiques se diversifient. Elles s'appuient sur des démarches participatives expérimentées depuis les années 1960 par les mouvements d'éducation populaire et de développement rural notamment. Ces mouvements interrogent les pratiques pédagogiques permettant aux personnes de « prendre part » réellement, d'être au cœur des choix d'une question qui les concerne, des techniques pour mobiliser leur expérience.

C'est en 1980 qu'apparaît la notion de « sustainable development », officialisée en 1987 avec le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement, connu sous le nom de « rapport Brundtland » du nom de la présidente de la commission.

Il promeut un développement qui « répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs. »

Dans les années 90, le « développement durable » confirme l'importance des notions d'éco-citoyenneté et de démocratie participative. Il se développe une éducation relative à l'environnement qui attache autant d'importance à l'environnement social que naturel.

Avec l'émergence de problématiques plus globales liées au développement durable (RIO 92), le changement de comportement des citoyens pour faire face à ces enjeux apparaît nécessaire.

La traduction en français de « développement durable » est alors discutée et toujours discutable. En effet, le terme « durable » renvoie davantage à l'idée de stabilité et d'infini alors que le terme « soutenable » pose la question de la viabilité et de la résilience. Dans un contexte de ressources limitées, la durabilité apparaît alors comme opposée à la viabilité.

Le développement durable est un concept flou et complexe, qui est suffisamment vague pour faire consensus, mais qui dans sa mise en œuvre est assez utopique car la recherche de l'équilibre entre les 3 piliers (économique, environnemental, social) se heurte aux intérêts particuliers de ces différentes sphères.

Au cœur de cette recherche d'équilibre et de rencontre entre les parties prenantes des différentes sphères, se trouvent la prise de décision politique et les choix à faire.

Elles s'appuient sur la mobilisation collective basée sur un processus participatif auprès des habitants, avec la volonté de leur donner la capacité de co-construire quelque chose qui leur appartienne.



Les démarches participatives portées notamment par le secteur de l'éducation à l'environnement, ne concernent pas seulement les habitants ou les acteurs du territoire dans leur relation ou non aux politiques publiques. Elles se développent aussi auprès des techniciens et des élus des collectivités, ou encore des salariés d'un organisme. Elles interrogent la capacité de tous à agir via la notion de gouvernance, en amenant un mode de gouvernance différent et plus transversal dans la gestion des projets en interne...

- **Un domaine en pleine mutation :**

**i. Le passage d'une sensibilisation de masse à la transformation des attitudes et comportements**

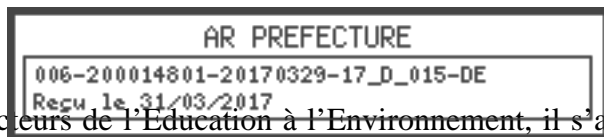
La société actuelle, complexe et plurielle, est composée par des individus qui s'inscrivent dans des appartenances et identités diverses et parfois contradictoires (lieu de vie, lieu de travail, lieux de loisirs, célibat, vie de famille, collectifs de vie, activités professionnelles, bénévolat...) : désormais, le « citoyen-caméléon » adapte constamment ses représentations, ses pratiques, parfois ses valeurs, par choix ou par obligation, en fonction de situations ou contextes particuliers auxquels il est confronté (exemple : comment agir là, entre voisins ? dans l'entreprise ?). Il n'est plus possible d'inscrire ce citoyen dans des cases. Ce constat entraîne la nécessité d'un ancrage des projets éducatifs dans une diversité de situations particulières (parcours attentes, ressources et contraintes variables en fonction « des publics »

L'Education à l'Environnement est actuellement confrontée à un nouvel enjeu : transformer des pratiques, des « rapports au monde vécu » à partir des représentations mentales des publics auxquels on s'adresse, en lien étroit avec leurs réalités au quotidien : territoriales, sociales, professionnelles, culturelles...

**ii. Un changement d'approches indispensables pour une éducation au territoire engageante:**

Plus que jamais, les démarches prescriptives descendantes et comportementalistes doivent se substituer au respect de l'expertise d'usage et favoriser l'éducation à la participation pour que le citoyen trouve sa place dans le débat public

Par ailleurs, les approches éducatives dites « élémentaires » (transmission de contenus, de savoirs) doivent être remplacées par des approches globales et systémiques qui apprennent à relier (Edgar Morin « Science avec conscience », 1982) et engagent des partenariats multiples et divers (nouvelles formes de coopération multi acteurs : relations « horizontales »/ décloisonnement des champs disciplinaires ) à partir d'un ancrage territorial (projets partagés entre acteurs variés que rapproche une connaissance commune concrète, quotidienne, multidimensionnelle de leur territoire) et d'un « imaginaire collectif ».



Pour les acteurs de l'Éducation à l'Environnement, il s'agit désormais de passer du guidage à l'accompagnement : être des médiateurs pour inventer ensemble (et rejoindre les valeurs et approches de l'éducation populaire à travers l'expérimentation, l'innovation en acceptant le tâtonnement, l'incertitude, le risque d'échec. « Etre des médiateurs-veilleurs » permet également de rendre intelligible et utile le flux et le foisonnement d'informations. Il s'agit également de « faire école » : porter des dynamiques de formation/recherche pour avoir un effet démultiplicateur et palier les ressources humaines et financières limitées. Capitaliser et valoriser pour mettre à disposition et en lumière des ressources existantes.

- **Quelques dates et repères :**

o **A l'international :**

2005/2014 : Décennie mondiale pour l'Éducation en vue du développement Durable proclamée par l'ONU et soutenue par l'UNESCO

- 30 Nov-11 déc 2015 : 21<sup>ème</sup> Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 à Paris (COP 21) : « Tous ensemble pour le climat » : mobilisation en amont des collectivités locales, associations, particuliers, établissements scolaires ou culturels, médias, etc.

-contexte européen : émergence d'un réseau Européen de l'EEDD depuis 2013 – prochaine journée européenne de l'EEDD à l'automne 2015 en Italie.

o **Au niveau national :**

**2005 : intégration de l'EEDD dans la Charte de l'Environnement (art 8) ;**

**Circulaires de l'Éducation Nationale pour l'intégration du DD dans les programmes et démarches globales de DD dans les établissements scolaires** (1977 : une circulaire donne naissance à l'éducation à l'environnement en France : 2004 : elle devient l'éducation à l'environnement et au développement durable : 2007 : lancement de la deuxième phase de généralisation de "l'éducation au développement durable : 2011 : lancement de la troisième phase de généralisation / 2013 : la loi de refondation de l'École fait entrer cette éducation transversale dans le code de l'éducation / 2013 : lancement de la labellisation "E3D" des écoles et des établissements scolaires en démarche globale de développement durable),

**Mars 2013 : 3èmes Assises nationales de l'EEDD** : 11 chantiers et propositions d'actions prioritaires

*« Agir pour que l'Éducation à l'Environnement et au développement Durable soit un des leviers de la transformation vers un monde plus juste, plus solidaire, plus écologique, plus démocratique, plus heureux à vivre ; pour, par et avec chaque citoyen ».3ème Assises Nationales de l'EEDD, Lyon Mars 2013, Résultats et Perspectives*



*« Il n'y aura pas de transition écologique, économique et sociale sans éducation. Cette transition qui s'offre à tous dans les années à venir est un véritable défi. C'est de la transformation culturelle de la société dont il est question*

*Pour que ce profond changement puisse s'opérer, les champs de l'information, de la sensibilisation, de la formation, de l'éducation et de la participation citoyenne doivent impérativement être mobilisés pour impliquer les personnes dans l'action, à tous les âges de la vie. » 3<sup>me</sup> Assises Nationales de l'EEDD, Lyon Mars 2013, Résultats et perspectives*

**Sept. 2013 : Conférence Environnementale:** mettre en place une politique globale d'EEDD de l'école à la vie professionnelle,

**Avis du Conseil Economique, Social et Environnemental du 23 novembre 2013 :** L'éducation à l'Environnement et au Développement Durable tout au long de la vie pour la transition écologique

*« L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) a vocation à faire plus amplement partager les enjeux écologiques, économiques et sociaux contemporains. Elle permet à chacun de comprendre la complexité et l'interdépendance de ces enjeux afin de faire des citoyens, des acteurs de la transition écologique. L'EEDD doit doter la société des outils nécessaires aux changements qui doivent s'opérer dans nos façons de produire, de consommer et de vivre sur une planète aux ressources limitées ». Avis Conseil Economique, Social e Environnemental, 23 nov. 2013*

**Nov. 2014 : Conférence environnementale :** EEDD intégrée dans les axes de la feuille de route 2015 en vue de la mobilisation nationale pour la COP 21, le Transport et mobilités durables, les enjeux Environnement et santé,

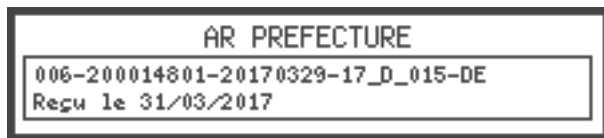
**Stratégie Nationale de Transition Ecologique vers un Développement Durable 2015-2020** en particulier Axe 7 : Eduquer, former et sensibiliser pour la Transition écologique et le Développement Durable et Axe 8 : Mobiliser les acteurs à toutes les échelles;

**Stratégie Nationale de Biodiversité 2011/2020** en particulier orientation stratégique A : Susciter l'envie d'agir pour la biodiversité, orientation stratégique F : Développer, partager et valoriser les connaissances réforme des rythmes scolaires, éducation tout au long de la vie, ...)

*« Développer conjointement, au travers d'une démarche démocratique, le « savoir vivre » entre humains et avec l'ensemble de la nature, c'est imaginer une nouvelle façon d'habiter la Terre, c'est progresser vers un surcroît d'humanité ». Stratégie Nationale de Biodiversité 2011-2020*

**Un Espace National de Concertation en EDD**





○ **Au niveau régional :**

- EED intégrée dans les politiques régionales (service EDD) et soutien de la Région aux PNR dans leurs programmes éducatifs
- Projet RNR Col des Courmettes
- Plateforme régionale de concertation en EEDD (Document d'Orientations Partagées en 2008 ;
- Dynamique Inter Parcs : réunions et séminaires réguliers d'échanges d'expériences, de pratiques – développement de projets Interparcs en EET, Charte EET Interparcs
- 

## 7. Quelle définition de l'EET pour le PNR des Préalpes :

Permettre une appropriation de la Charte du PNR par toutes et tous (habitants, actifs, visiteurs, élus) et les accompagner, quel que soit leur âge, dans une meilleure connaissance des patrimoines et ressources locales (naturelles, culturelles, humaines) afin de les inciter, de manière individuelle et collective, à devenir acteurs de leur préservation au quotidien.

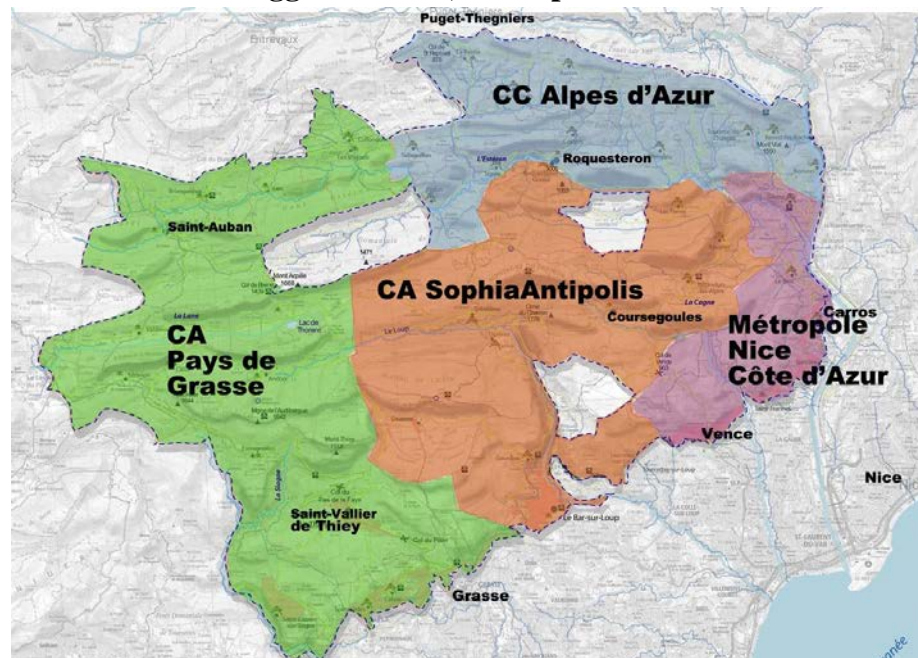
Les encourager aussi à soutenir un développement local établi sur :

- un lien concret et sensible au territoire
- la transmission des savoirs,
- le partage des pratiques,
- l'innovation,
- la prise en compte des inter- relations avec le littoral

## 8. Etat des lieux des actions et dispositifs existants sur le territoire et repérage des opportunités de développement.

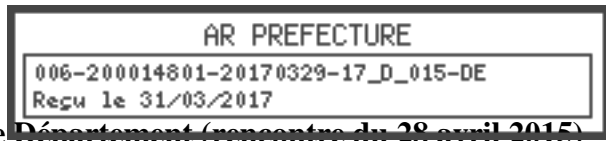
Le PNR couvre un territoire qui recoupe intercommunalités (CCAA, CASA, CAPG, NCA) et 3 Parcs Naturels Départementaux (Plan des Noves, L'Estéron, en préfiguration Roquevignon) engagés dans des actions d'Education à l'Environnement et au Développement Durable.

### - Les EPCI : Communautés de communes et d'agglomération, Métropole



L'ensemble des EPCI présents sur le territoire du PNR mènent des démarches et actions d'Education à l'Environnement et au Développement Durable

	CC Alpes d'Azur 17 avril 2015	CA Sophia-Antipolis 15 avril 2015	CA Pays de Grasse 19 mai 2015	Métropole NCA 11 mai 2015
Cadre	Compétence jeunesse/éducation et sites Natura 2000	Compétence Environnement/Déchets/Energies	Compétence Environnement/Energie- Plan d'Education à l'Ecocitoyenneté pour un Territoire Durable/Compétence Jeunesse : PEDT et loisirs	Compétence Biodiversité et Natura 2000/ Déchets/Energies + Maison de l'Environnement de Nice
Scolaires	Projet Educatif territorial qui intègre l'EED : programme : programme d'animations dans les TAP	Appel à projets Active ta Terre (financements et accompagnement des porteurs)/ Sensibilisation avec les ambassadeurs du tri	Programme d'EDD scolaires : parcours de sensibilisation thématiques, accompagnement Agenda 21 scolaires, appel à projets / Projet Educatif Territorial : actions EDD dans les TAP	Programme de sensibilisation proposé par la Maison de l'Environnement : parcours thématiques
Loisirs	Perspectives Centres Ecohérents	Appel à projet Active ta Terre (financements et accompagnement des porteurs)	Centres Ecohérents	
Grand Public	Sites Natura 2000 : événementiels	Événementiel / Espace Info Energie / Ambassadeurs du tri	Jardinons ensemble, Fête de la Nature, Semaine de Réduction des Déchets	Animatins semestrielles « Curieux de Nature », Événementiels, Maison de l'Environnement
Elus/agents	Ecoresponsabilité interne	Ecoresponsabilité interne	Ecoresponsabilité interne	Ecoresponsabilité interne
Thèmes	Développement durable en général + focus Biodiversité	Energies, déchets, espèces nuisibles, restanques, jardins, biodiversité, eau	Biodiversité, Eau, Energie, Déplacement, Air, Bruit,	Développement durable en général (Déchets, Biodiversité Natura 2000), Energie...)
Outils/supports	interventions pédagogiques, conférences, stands d'informations, mallettes en réflexion	Lettre d'information, plaquettes, guides, chantiers, stands d'information	Interventions pédagogiques, guides, chantiers, ateliers, formations, ateliers, conférences	Conférences, expositions, interventions pédagogiques, stands d'informations
Partenariat engagé avec le PNR en matière éducative	non - perspective Leader (appropriation du territoire)	Chantiers et guide restanques	Mutualisation poste chargée de mission Education / chantiers et guides restanques / fête de la Nature/ Nuit de la Chouette	non – perspectives d'outils à mobiliser : expo / Maison de l'environnement : espace à investir pour le PNR)



- Le Département (~~rencontre du 28 avril 2015~~)

**Service Espaces Naturels Départementaux** : Actions d'Education au Développement Durable dans le cadre des Parcs Naturels Départementaux :

- **Programme d'animations tout public et scolaires dans les PND** : Balades contées, animations naturalistes, préhistoire et histoire liée à la Résistance  
4 journées Nature Risque Incendie pour les scolaires

**Service Education** : Conseil et Soutiens techniques en éco-responsabilité aux collèges : conseils sur le tri + service énergie et fluides + eau + développement jardins, bio, circuits courts dans les cantines

**Service Patrimoine** : espace de ressources documentaires et pédagogiques (portail des savoirs)

Pas d'actions à ce jour avec le PNR en matière éducative

- **Services déconcentrés de l'Etat** :

**i. DDCS : secteurs loisirs jeunesse, DRJSCS : vie associative (rencontre du 22 avril 2015)**

Dispositifs : BPJEPS Environnement, Centres Ecohérents, chantiers de jeunes, Projets Educatif de territoire : espaces d'interventions pour le PNR en matière éducative (faire connaître le PNR, former, sensibiliser sur les thèmes à enjeux pour le PNR)

Intervention du PNR dans le cadre de la formation BPJEPS Ambassadrices et chargée de mission Education)

Dispositif Service Civique : ressource pour le PNR

Pas d'actions à ce jour avec le PNR en matière éducative

**ii. L'Education Nationale : (rencontre du 9 juin 2015)**

EDD inscrite dans les programmes et vie de l'école et établissements scolaires : démarche E3D (mais peu présente dans les nouveaux programmes en primaires + peu de moyens pour faire des sciences en primaire : volontariat des enseignants)

Actions avec le PNR avant sa labellisation dans le cadre du réseau rural avec les ambassadrices 8écoles pendant 3 ans – thèmes variés : pastoralisme, espèces invasives, lecture de paysages )

- Le PNR des Préalpes d'Azur

**i. Contexte général**

L'Education à l'Environnement et au Territoire est une des missions fondatrices du PNR via sa Charte :

- La **Charte du PNR des Préalpes pour 2012-2024**, approuvée par décret n°2012-421 du 28 mars 2012
  - o **orientation stratégique 10** « Coordonner la diffusion des savoirs et promouvoir les savoir-être dans une relation nouvelle entre Préalpes d'Azur et littoral urbain »
    - **Article 25** : Faire découvrir les Préalpes d'Azur au jeune public par l'Education au territoire et au développement durable à l'échelon local
    - **Article 26** : Sensibiliser les habitants et usagers du territoire à la fragilité des patrimoines des Préalpes d'Azur
  - o **Orientation stratégique 12** : Construire un PNR exemplaire au niveau environnemental et social, démocratique et fédérateur des énergies pour l'intérêt général »
    - **Article 29** : Développer la responsabilité sociale et environnementale du Syndicat mixte de gestion
    - **Article 30** : Mobiliser le levier de la coopération interterritoriale et des partenariats, s'engager résolument pour une gouvernance élargie

Par ailleurs :

- **Charte pour l'Education à l'Environnement et au territoire dans les Parcs Naturels Régionaux de PACA** adoptée en bureau du Syndicat Mixte : délibération n°14-DB-036 le 20 novembre 2014. : principes et valeurs humanistes et citoyennes qui doivent guider les actions d'EET dans les PNR de la Région PACA.
- **Un schéma d'interprétation du PNR des Préalpes d'Azur en cours d'élaboration**
- **Une stratégie de communication en cours de finalisation**

**Moyens humains :**

- Une chargée de mission Patrimoines Naturels, Eau, Education jusqu'en décembre 2014
- Une chargée de mission Education à mi-temps depuis janvier 2015 pour 2 ans (élaboration de programme d'Education au Territoire du PNR PA)

**Ressources locales**

- Territoire ~~vaste~~ caractérisé par des paysages et des patrimoines naturels et culturels riches et variés
- Personnes et structures ressources locales nombreuses et diversifiées (voir base de données contacts EET) : expertises savantes mais aussi vivantes, incarnées, concrètes : « savoirs froids et chauds » pour allier approches scientifiques mais aussi sensibles, « intimes » avec le territoire et ce(ux) qui le compose(nt).
- Emblème de la pédagogie Freinet, né à Gars : apprentissage naturel facilitant l'énergie créatrice - tâtonnement expérimental et organisation planifiée du travail pour développer l'aptitude à la recherche scientifique – valorisation de l'expression libre et organisation coopérative de la classe pour favoriser la socialisation et la solidarité.

**ii. Etat des lieux des actions éducatives du PNR**

- **Un dispositif spécifique : Les Ambassadeurs du Parc** depuis 2011 (au départ, dans le cadre du Plan National Loup) rattachés à la mission **Tourisme « Les yeux, les oreilles , la bouche du PNR »**

Sensibilisation du grand public à la présence des patous / régler les conflits entre bergers, randonneurs, chasseurs

Evolution des missions à travers des expérimentations : rencontres avec les acteurs de terrain (chasseurs, restaurateurs, commerçants) / interventions dans des classes via le réseau rural notamment et ponctuellement lors de la Fête de la Nature sur sites extérieurs/ présence sur des sites estivaux pour du comptage (sites par an) et de la sensibilisation autour des activités de Pleine Nature / Présence ponctuelle lors d'événementiels (Fête de la Nature).

**Thèmes : pastoralisme, espèces envahissantes, eau, lectures de paysages...**

**Depuis 2011 : 9283 personnes contactées**

dont...

- ✓ **5350** sur le terrain
- ✓ **1055** lors d'événementiels
- ✓ **682** acteurs
- ✓ **2007** élèves (animations dans les écoles du territoire)

**Dispositif : Ambassadeurs du Parc**

<b>Atouts :</b>	<b>Faiblesses</b>
Bons vecteurs de promotion du PNR « Baromètres » de terrain : contacts directs avec habitants, visiteurs, acteurs économiques : prennent le pouls du territoire lien équipe PNR/Terrain Action de sensibilisation de qualité et appréciée	équipe réduite : 2 ETP (Emploi d'avenir et CUI/CAE) Peu d'outils pédagogiques à disposition
<b>Opportunités :</b>	<b>Menaces</b>
Perspectives de 4 ambassadeurs en 2016 - Positionnement sur de l'accompagnement et de formation auprès des structures locales	Beaucoup de sollicitations événementielles Mobilisation pour des interventions pédagogiques dans le cadre des temps TAP Attentes fortes en matière d'interventions pédagogiques dans les écoles

- **Autres actions de sensibilisation intégrées dans les missions menées par les différents chargés de missions du PNR :** de l'information (guides – livret APN) jusqu'aux ateliers pratiques (chantiers restanques, RDV du PNR) en passant par la formation (Pro APN), des découvertes de sites (RDV du PNR)
- **Thèmes :** paysages, espèces invasives, patrimoine oral, patrimoine bâti, pratiques agro-écologiques, gestion durable et multifonctionnelle de la forêt, économies d'énergies et rénovation écologique, tourisme durable, produits locaux/circuits courts, pollution lumineuse...
  - **Publics :** essentiellement grand public, pro (artisans, APN, agriculteurs...) et communes – peu d'actions vis-à-vis du jeune public sauf les scolaires et l'extra scolaires via les Ambassadeurs très ponctuellement (pas d'interventions en milieu scolaire en 2014/2015 sauf Fête de la Nature : animations sur sites sur les espèces envahissantes)
  - **Outils, supports :** événementiels (Fête du Parc, RDV du Parc), formations, visites, ateliers, chantiers, lectures de paysage, guides, concours prairies fleuries, information via des supports de communication (lettres d'information, journal des élus, site internet) – **Pas d'outils éducatifs propres** (mallettes, jeux...)

- **Démarches et approches de sensibilisation** : en lien avec le territoire et avec les acteurs locaux (immersion, rencontres, partage d'expériences et de savoirs : lectures de paysages, Paroles d'hier et d'aujourd'hui, RDV du Parc), approches scientifique, ludique, sensible, participative – sollicitations du Conseil Scientifique sur des sujets spécifiques (espèces envahissantes, frelon asiatique...) – approche participative, notamment à travers les actions du conseil de développement

### Actions de sensibilisation du PNR dans le cadre des missions thématiques

Atouts :	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Sensibilisation intégrée</b> de manière spontanée et « naturelle » dans la plupart des démarches et actions du PNR par les chargés de mission</li> <li>- Actions menées en <b>collaboration avec les acteurs locaux</b> et à partir des <b>ressources locales</b></li> <li>- Capacité de <b>mobilisation</b> et d'<b>animation</b> des acteurs locaux par l'équipe du PNR</li> <li>- <b>Participation citoyenne avec le Conseil de Développement</b></li> <li>- <b>Ressources et caution scientifique du Conseil scientifique</b></li> <li>- <b>Thèmes spécifiques peu ou pas traités par ailleurs</b> d'un point de vue éducatifs</li> <li>- <b>Communication écocitoyenne</b> avec des <b>supports attractifs</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de dispositifs éducatifs structurés de manière globale</li> <li>- Pas ou peu d'articulation avec les dispositifs portés par d'autres structures et mis en œuvre sur le territoire du PNR</li> <li>- Actions éducatives ponctuelles</li> <li>- Pas d'outils éducatifs du PNR</li> <li>- Manque de capitalisation, de valorisation des ressources « patrimoine naturel, culturel et paysages » - Manque d'exploitation pédagogique des connaissances sur les espèces faunistiques et floristiques emblématiques du PNR</li> <li>- Manque de moyens humains et financiers</li> </ul>
Opportunités :	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan d'Education au Territoire : Structurer des dispositifs spécifiques - développer un espace ressource et des outils éducatifs</li> <li>- Finalisation du schéma d'interprétation, Plan Paysage et Observatoire photographique : sujets et thèmes qui font « sens »</li> <li>- Finalisation de la stratégie de communication : identité et appropriation</li> <li>- Conventionnement en cours avec les EPCI (volet EDD à intégrer)</li> <li>- Possibilité d'un soutien financier de la Région au Programme Educatif du PNR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur empiement de dispositifs : manque de lisibilité pour le public et les acteurs locaux – « concurrence » entre le PNR et les EPCI sur certains sujets</li> <li>- Glissement vers des contenus et approches éducatives globales et générales (déchets, jardins...)</li> </ul>

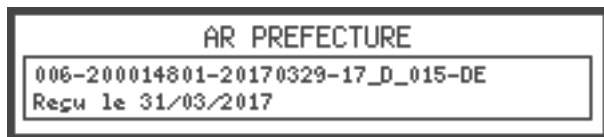


**Actions à l'initiative des acteurs locaux :** émergence de projet de sensibilisation à l'initiative de différents porteurs de projets : « On ne vous dit Patous » (Exposition et projet de sensibilisation jeune public, Valentine Guerrin), Sensibilisation sur les Rives du loup (Ass. Les jardins du Loup), « Estéron, eau en partage » (Conseil de Développement du PNR), projet « Archéologie » (Education Nationale), « Coupe de bois et gestion forestière (CRPF)

### Actions de sensibilisation menées par des acteurs socio-professionnels locaux

<b>Atouts :</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiatives des acteurs de terrain en matière de sensibilisation : démarche ascendante en lien avec le territoire</li> <li>- Mise en valeurs des ressources humaines et expertises locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de conventionnement en EDD avec les partenaires associatifs (travail informel)</li> <li>- Peu de moyens financiers sur ses actions éducatives</li> <li>- Manque de co-construction des démarches en amont : coordination en matière éducative très limitée</li> </ul>
<b>Opportunités :</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan d'Education au Territoire : approches de l'EET partagée – référentiel pour les actions éducatives soutenues par le PNR – co-construction des actions en mode projet</li> <li>- Levier financier du PNR pour soutenir les initiatives locales : conventionnement avec les partenaires associatifs et/ou prestations pour réaliser des actions éducatives définies par le PNR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur sollicitation du PNR par les associations et acteurs locaux pour financer des actions éducatives</li> <li>- Déploiement aléatoire et sans cohérence globale d'actions éducatives sur le territoire du PNR ne répondant pas aux attentes du PNR et des partenaires institutionnels</li> </ul>

<b>Atouts :</b>	<b>Faiblesses :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation intégrée de manière spontanée et « naturelle » dans la plupart des démarches et actions du PNR par les chargés de mission thématiques</li> <li>- Communication écocitoyenne avec des supports attractifs</li> <li>- Actions en collaboration avec les acteurs locaux et à partir des ressources locales</li> <li>- Capacité de mobilisation et d'animation des acteurs locaux par l'équipe du PNR</li> <li>- Mobilisation citoyenne avec le Conseil de Développement</li> <li>- Ressources et caution scientifique du Conseil scientifique</li> <li>- Quelques actions de sensibilisation positives menées en partenariat avec les EPCI (Chantiers restanques)</li> <li>- Portage attendu d'actions éducatives par le Syndicat mixte du PNR sur des thèmes spécifiques au PNR peu ou pas traités d'un point de vue éducatifs par les acteurs institutionnels (thème généralistes) et socio-professionnels (Pastoralisme, Paysages, Géologie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de dispositifs éducatifs structurés au sein du Syndicat mixte (sauf le dispositif Ambassadeurs mais missions à recentrer)</li> <li>- Actions de sensibilisation ponctuelles</li> <li>- Pas d'outils éducatifs du PNR</li> <li>- Manque de capitalisation, de valorisation en ressources pédagogiques à l'échelle du territoire</li> <li>- Manque de connaissances sur les espèces faunistiques et floristiques emblématiques du PNR</li> <li>- Pas de conventionnement en EET avec les partenaires institutionnels et associatifs (travail informel)</li> <li>- Peu de moyens financiers actuellement sur les actions éducatives (pas de budget spécifique)</li> </ul>
<b>Opportunités :</b>	<b>Menaces :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratégie et programme d'actions d'Education au Territoire : structurer des dispositifs spécifiques – articulation et coordination avec les EPCI (mutualisations – co-réalisations) – développer un espace ressource et des outils éducatifs</li> <li>- Finalisation du schéma d'interprétation, Plan Paysage et Observatoire photographique participatif des paysages : opportunité de lancer des actions de sensibilisation</li> <li>- Conventionnement en cours avec les EPCI (volet EET à intégrer systématiquement)</li> <li>- Possibilité d'un soutien financier de la Région au Programme Educatif du PNR</li> <li>- Cadre de la Charte EET Interparcs pour fixer le cap des actions éducatives soutenues par le PNR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur sollicitation des Ambassadeurs</li> <li>- Sur sollicitation du PNR par les associations locales pour financer des actions éducatives</li> <li>- Sur empilement de dispositifs : manque de lisibilité pour le public et les acteurs locaux – concurrence entre le PNR et les EPCI</li> <li>- Moyens humains et financiers réduits</li> <li>- Ecueil de contenus et approches éducatives globales et générales (à éviter)</li> </ul>



## Bibliographie

- Participation et Education à l'Environnement, IFREE, fiche 35, décembre 2012
- Stratégie Nationale de Biodiversité 2011/2020
- Stratégie Nationale de Transition écologique vers un développement durable 2015/2020
- 3<sup>ème</sup> assises nationales de l'EEDD, Lyon, Mars 2013, Résultats et Perspectives
- « Etude sur l'évolution du secteur de l'information, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au développement durable vers l'écocitoyenneté en Région Provence-Alpes Côte d'Azur », Viviane Hamon Conseil, janvier 2014
- « FEUILLE DE ROUTE 2015 », Conférence environnementale 2014, Ministère de l'Ecologie, du développement Durable et de l'Energie, janvier 2015
- « L'éducation à l'Environnement et au Développement Durable tout au long de la vie pour la transition écologique », Avis du Conseil Economique, Social et Environnemental du 23 novembre 2013
- « L'Education à l'Environnement : contexte et enjeux », Réseau Ecole et Nature - <http://reseaucoleetnature.org/paysage-de-lee/contexte-et-enjeux.html>
- Charte pour l'Education à l'Environnement et au territoire des Parcs Naturels régionaux de la Région Provence Alpes Côte d'Azur

AR PREFECTURE

006-200014801-20170329-17\_D\_015-DE  
Regu le 31/03/2017

AR PREFECTURE

006-200014801-20170329-17\_D\_015-DE  
Regu le 31/03/2017



## PARC NATUREL RÉGIONAL DES PRÉALPES D'AZUR

1, avenue François Goby  
06460 Saint Vallier de Thiey  
Tél : 04 92 42 08 63  
courriel : [contact@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:contact@pnr-prealpesdazur.fr)  
[www.pnr-prealpesdazur.fr](http://www.pnr-prealpesdazur.fr)

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

